



Schola Europaea / Bureau du Secrétaire Général

Unité Développement pédagogique

Réf. : 2024-01-D-43-fr-3¹

Orig. : FR



Programme de Français L1 – Cycle primaire

**Approuvé par le Comité pédagogique mixte des 8 et 9 février 2024
à Bruxelles (hybride)**

Entrée en vigueur le **1^{er} septembre 2024**

¹ a. Insertion des descripteurs de niveaux atteints (doc réf. 2016-01-D-45-fr-6 « *Descripteurs de niveaux atteints pour toutes les LI de la P5* » approuvé par le Comité pédagogique mixte des 8 et 9 février 2024 à Bruxelles avec entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2024 ;

b. Insertion de l'annexe III du document réf. 2013-09-D-38-fr-11 « *Outils d'évaluation au cycle primaire dans les Écoles européennes* » (point 7.6. « Critères généraux pour la validation des objectifs par matière »).

Table des matières

Introduction	3
1. Objectifs généraux	8
2. Principes didactiques.....	8
2.1. De la langue aux compétences linguistique et langagière.....	9
2.2. Lire et comprendre : des compétences différentes et complémentaires.....	10
2.3. Ecrire, produire du langage écrit.....	10
2.4. Dire, produire du langage oral	10
2.5. Interagir à l'oral et à l'écrit.....	11
3. Objectifs d'apprentissage.....	11
Présentation du parcours d'apprentissages de l'élève en L1, de la P1 à la P5	11
4. Contenus	12
5. Evaluation.....	38
6. Bibliographie	45
7. Annexes.....	46
7.1. Schéma : Philosophie du programme	46
7.2. La situation-problème : un dispositif pour une pédagogie activant les compétences de l'apprenant.....	47
7.3. La démarche de projet et l'intégration des compétences clés	47
7.4. La compétence de compréhension du langage écrit/oral	48
7.5. La différenciation des apprentissages et de l'évaluation.....	49
7.6. Critères généraux pour la validation des objectifs par matière.....	50

Introduction

Le programme de Français Langue 1 (référence 2024-01-D-43-fr) remplace le document 2013-04-D-9-fr-2 Programme de Français Langue I pour le cycle primaire, approuvé par le Comité pédagogique mixte des 10 et 11 octobre 2013 à Bruxelles et entré en vigueur définitive le 1er septembre 2014.

Ce programme couvre le primaire et précise les orientations en langue française de la première à la dernière année du cycle primaire.

Il tient compte des documents suivants :

- Programme Early Education Curriculum – Cycles maternel et primaire des Écoles européennes (référence 2022-01-D-42)
- Politique linguistique des Écoles européennes (référence 2019-01-D-35)
- Les compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie dans les Écoles européennes (référence 2018-09-D-69)
- Mise à jour des outils d'évaluation pour le cycle primaire des Écoles européennes (référence 2023-09-D-62)

Toute préoccupation d'éducation et de formation ne peut aujourd'hui faire l'abstraction d'une centration sur l'apprenant et le développement de ses compétences, tant dans le cadre scolaire (primaire, secondaire ou supérieur) que dans le cadre de "La formation tout au long de la vie". Le concept de « compétence » est un levier pour l'apprentissage du sujet dans son rapport au monde devenu de plus en plus "complexe". Ce n'est pas tant une liste de savoirs, savoir-faire, savoir-être qu'un « savoir agir complexe ». Ce savoir prend appui sur la mobilisation et la combinaison de ressources de tous ordres internes et externes (savoirs, valeurs, attitudes, postures, normes, dispositions personnelles, psychosociales...) dans une situation donnée pour agir.

La communication dans la langue maternelle est la faculté d'exprimer et d'interpréter des concepts, pensées, sentiments, faits et opinions à la fois oralement et par écrit (écouter, parler, lire et écrire), et d'avoir des interactions linguistiques appropriées et créatives dans toutes les situations de la vie sociale et culturelle, dans l'éducation et la formation, au travail, à la maison et pendant les loisirs.

La compétence à communiquer découle de l'acquisition de la langue maternelle, qui est intrinsèquement liée au développement de la capacité cognitive qu'a l'individu d'interpréter le monde et d'avoir des relations avec les autres. La communication dans la langue maternelle exige de l'individu une connaissance du vocabulaire, d'une grammaire fonctionnelle et des mécanismes langagiers.

Une attitude positive à l'égard de la communication dans la langue maternelle requiert un esprit ouvert au dialogue constructif et critique, un goût pour les qualités esthétiques et une volonté de rechercher ces dernières, ainsi qu'un intérêt pour la communication avec les autres. Cela implique une prise de conscience de l'impact du langage sur les autres et de la nécessité d'un climat de confiance propice aux apprentissages.

Le français langue 1 est au cœur des apprentissages des élèves en section francophone incluant ceux dont le français n'est pas toujours la langue dominante. Comprendre sa langue - en l'occurrence ici le français - conditionne l'accès à tous les domaines du savoir et l'acquisition de toutes les compétences. À l'école primaire, les élèves manipulent et étudient la langue dans l'ensemble des disciplines afin de pouvoir s'engager avec succès dans leur scolarité secondaire. Mettre en place un enseignement réfléchi et structuré permet le développement progressif des compétences langagières des élèves.

Ce programme, articulé au cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), a pour finalité d'aider les enseignant(e)s à concevoir cet enseignement, dans un continuum, de la maternelle au début de la S1, en précisant les compétences à développer et en aidant à la programmation des contenus.

Il rappelle également les liens à établir avec l'ensemble des domaines d'enseignement et propose des pistes de réflexion sur l'intégration des huit compétences clés. La réflexion et les recherches de ces dernières années montrent que les comportements intellectuels des élèves ne sont pas la stricte résultante des contenus de programmes disciplinaires. Une approche disciplinaire des contenus n'apparaît plus suffisante.

Si lire, écrire, compter sont des compétences instrumentales indispensables pour le développement de notre société, comprendre, créer, coopérer, raisonner, penser, apprendre à apprendre sont aussi importants et ces aptitudes ne sont pas spécifiques à une discipline. Au-delà des savoirs et savoir-faire, des postures intellectuelles sont à construire. C'est pourquoi la littératie en tant que première de ces compétences occupe un rôle prépondérant : elle développe l'habileté, la confiance, la volonté d'interagir avec le langage pour comprendre, communiquer et utiliser l'information dans tous les aspects de la vie quotidienne.

Faisant le choix d'une approche pédagogique par compétence, ce programme met en avant la progressivité des apprentissages en compréhension et production langagières et celle des compétences linguistiques.

Les principes de hiérarchisation des objets inscrits au programme sont complexes car les sources de difficultés sont diverses. Il n'est donc pas possible de dégager un ordonnancement linéaire des contenus d'autant que les progressions doivent se concevoir en fonction des compétences et des expériences des élèves. Il est nécessaire d'adopter une démarche spiralaire. L'apprentissage spiralaire est un modèle pédagogique qui implique la répétition et la progression continue à travers un cycle d'apprentissage où les concepts sont présentés de manière progressive et récurrente, à différents niveaux de complexité.

Introduction

The syllabus French Language I (Document 2024-01-D-43-fr) replaces the document 2013-04-D-9-fr-2 syllabus French Language I for teaching French in primary cycle, approved by the Joint Teaching Committee of 10th and 11th of September 2013 in Brussels and definitively applied on the 1st of September 2014.

This syllabus covers the primary cycle and specifies the orientation in French language from the first to the last year of primary cycle.

It considers the following documents:

- Early Education Curriculum – Nursery and Primary Cycles of the European Schools (reference 2022-01-D-42-en-2)
- Language Policy of the European Schools (reference 2019-01-D-35-en-2)
- Key Competences for Lifelong Learning in the European Schools (reference 2018-09-D-69-en-2)
- Update Assessment tools for the Primary Cycle of the European Schools (reference 2023-09-D-62-en-1)

Any concern for education and training today can no longer ignore a focus on the learner and the development of his or her skills, whether in the school context (primary, secondary or higher education) or in the context of "lifelong learning". The concept of "competence" is a lever for learning about the subject in his or her relationship with the world, which has become increasingly "complex". It is not so much a list of skills, know-how and interpersonal skills as a "complex ability to act". This knowledge is built on the mobilisation and combination of all kinds

of internal and external resources (knowledge, values, attitudes, postures, standards, personal and psychosocial dispositions, etc.) in a given situation in order to be able to act.

Communication in the mother tongue is the ability to express and interpret concepts, thoughts, feelings, facts and opinions both orally and in writing (listening, speaking, reading and writing), and to have appropriate and creative linguistic interactions in all situations of social and cultural life, in education and training, at work, at home and during leisure time.

Communication competence derives from the acquisition of the mother tongue, which is intrinsically linked to the development of the individual's cognitive ability to interpret the world and to interact with others. Communication in the mother tongue requires knowledge of vocabulary, functional grammar and language mechanisms.

A positive attitude towards communication in the mother tongue requires an openness to constructive and critical dialogue, a taste for aesthetic qualities and a willingness to seek them out, as well as an interest in communicating with others. This involves an awareness of the impact of language on others and the need for a climate of trust that fosters learning.

French as language 1 is at the heart of learning for pupils in the French-speaking section, including those for whom French is not always the dominant language. Understanding one's language - in this case French - is a prerequisite for access to all areas of knowledge and the acquisition of all competences. At primary school, pupils manipulate and study the language in all subjects so that they can successfully embark on their secondary education. Thoughtful, structured teaching enables pupils' language competences to develop progressively.

The aim of this programme, which is based on the Common European Framework of Reference for Languages (CEFR), is to help teachers to design this teaching as part of a continuum, from nursery school to the beginning of S1, by specifying the competences to be developed and helping to plan the content.

It also points out the links to be established with all areas of teaching and suggests ways of integrating the eight key competences. Reflection and research in recent years have shown that pupils' intellectual behaviour is not strictly the result of the content of subject programmes. A disciplinary approach to content no longer seems sufficient.

While reading, writing and arithmetic are essential instrumental competences for the development of our society, understanding, creating, cooperating, reasoning, thinking and learning to learn are just as important, and these skills are not discipline-specific. In addition to knowledge and know-how, intellectual attitudes need to be developed. This is why literacy, as the first of these competences, plays a key role: it develops the ability, confidence and willingness to interact with language in order to understand, communicate and use information in all aspects of daily life.

Taking a competence-based approach to teaching, this syllabus emphasises the progressive nature of learning in language comprehension and production and in linguistic competences.

The principles for prioritising the subjects on the syllabus are complex because the sources of difficulty are diverse. It is therefore not possible to draw up a linear order of the content, especially as the progressions must be designed according to the competences and experiences of the pupils. It is necessary to adopt a spiral approach. Spiral learning is a pedagogical model that involves repetition and continuous progression through a learning cycle where concepts are presented progressively and recurrently, at different levels of complexity.

Einleitung

Das Programm Französisch 1. Sprache (Dokument 2024-01-D-43-fr) ersetzt das Dokument 2013-04-D-9-fr-2 Programm Französisch 1. Sprache für das Unterrichten von Französisch in der Primarstufe, das vom Gemischten Pädagogischen Ausschuss am 10. und 11. Oktober 2013 in Brüssel genehmigt wurde und am 1. September 2014 endgültig in Kraft getreten ist.

Dieses Programm deckt die Primarstufe ab und erläutert die Orientierungen in der französischen Sprache vom ersten bis zum letzten Jahr der Primarstufe.

Es berücksichtigt folgende Dokumente:

- Early Education Curriculum – Lehrplan für die Frühe Bildung Kindergarten- und Primarbereich (Aktenzeichen 2022-01-D-42-de-2)
- Sprachenpolitik der Europäischen Schulen (Aktenzeichen 2019-01-D-35-de-2)
- Schlüsselkompetenzen für lebenslanges Lernen an den Europäischen Schulen (Aktenzeichen 2018-09-D-69-de-2)
- Aktualisierung der Bewertungsinstrumente für den Primarbereich der Europäischen Schulen (Aktenzeichen 2023-09-D-62-de-1)

Jedes Interesse an Bildung und Ausbildung kann heute nicht von einer Zentrierung auf den Lernenden und die Entwicklung seiner Kompetenzen absehen, sowohl im schulischen Rahmen (Primar-, Sekundar- oder Hochschulbereich) als auch im Rahmen des "Lebenslangen Lernens". Das Konzept der "Kompetenz" ist ein Hebel für das Lernen des Individuums in seiner Beziehung zur Welt, die immer "komplexer" geworden ist. Dabei handelt es sich nicht so sehr um eine Liste von Kenntnissen, Fertigkeiten und Verhaltensweisen, sondern um ein "komplexes Handlungswissen". Dieses Wissen stützt sich auf die Mobilisierung und Verknüpfung aller Arten von internen und externen Ressourcen (Wissen, Werte, Einstellungen, Haltungen, Normen, persönliche, psychosoziale Dispositionen ...) in einer bestimmten Situation, um zu handeln.

Muttersprachliche Kommunikation ist die Fähigkeit, Konzepte, Gedanken, Gefühle, Fakten und Meinungen sowohl mündlich als auch schriftlich auszudrücken und zu interpretieren (Hören, Sprechen, Lesen und Schreiben) und in allen Situationen des sozialen und kulturellen Lebens, in der allgemeinen und beruflichen Bildung, am Arbeitsplatz, zu Hause und in der Freizeit angemessen und kreativ sprachlich zu interagieren.

Die Kommunikationskompetenz ergibt sich aus dem Erwerb der Muttersprache, die untrennbar mit der Entwicklung der kognitiven Fähigkeit des Einzelnen verbunden ist, die Welt zu interpretieren und Beziehungen zu anderen aufzubauen. Die Kommunikation in der Muttersprache erfordert vom Einzelnen Kenntnisse des Vokabulars, einer funktionalen Grammatik und der Sprachmechanismen.

Eine positive Einstellung zur Kommunikation in der Muttersprache erfordert einen Geist, der offen für einen konstruktiven und kritischen Dialog ist, eine Affinität zu ästhetischen Qualitäten und die Bereitschaft, diese anzustreben, sowie ein Interesse an der Kommunikation mit anderen. Dazu gehört auch ein Bewusstsein für die Wirkung der Sprache auf andere und für die Notwendigkeit eines lernfördernden Vertrauensklimas.

Französisch als erste Sprache steht im Mittelpunkt des Lernens der Schülerinnen und Schüler in der französischsprachigen Sprachsektion, einschließlich derjenigen, deren Hauptsprache nicht immer Französisch ist. Das Verstehen der eigenen Sprache - in diesem Fall Französisch - ist eine Voraussetzung für den Zugang zu allen Wissensbereichen und den Erwerb aller Kompetenzen. In der Grundschule handhaben und studieren die Schülerinnen und Schüler die Sprache in allen Fächern, um erfolgreich in die Sekundarstufe eintreten zu können. Ein

durchdachter und strukturierter Unterricht ermöglicht die schrittweise Entwicklung der Sprachkompetenzen der Schülerinnen und Schüler.

Dieses Programm, das sich am Gemeinsamen europäischen Referenzrahmen für Sprachen (GeR) ausrichtet, soll den Lehrerinnen und Lehrern helfen, diesen Unterricht in einem Kontinuum vom Kindergarten bis zum Beginn der Klasse S1 zu gestalten, indem es die zu entwickelnden Kompetenzen verdeutlicht und bei der Planung der Inhalte hilft.

Darüber hinaus verweist er auf die Verbindungen, die zu allen Unterrichtsbereichen hergestellt werden müssen, und bietet Denkansätze für die Integration der acht Schlüsselkompetenzen. Die Überlegungen und Forschungen der letzten Jahre zeigen, dass das Intelligenzverhalten von Schülerinnen und Schülern nicht das strikte Ergebnis von fachspezifischen Lehrplaninhalten ist. Ein disziplinärer Zugang zu den Inhalten erscheint nicht mehr ausreichend.

Lesen, Schreiben und Rechnen sind zwar unverzichtbare instrumentelle Fähigkeiten für die Entwicklung unserer Gesellschaft, aber Verstehen, Schaffen, Kooperieren, Argumentieren, Denken und Lernen lernen sind gleichermaßen wichtig, und diese Fähigkeiten sind nicht fachspezifisch. Über das Wissen und Können hinaus müssen intellektuelle Haltungen aufgebaut werden. Daher nimmt die Lese- und Schreibfähigkeit als erste dieser Kompetenzen eine zentrale Rolle ein: Sie entwickelt die Fähigkeit, das Vertrauen und die Bereitschaft, mit Sprache zu interagieren, um Informationen in allen Aspekten des täglichen Lebens zu verstehen, zu kommunizieren und zu nutzen.

Durch die Wahl eines kompetenzorientierten pädagogischen Ansatzes hebt dieser Lehrplan die Progressivität des Lernens im Bereich des Sprachverständnisses und der Sprachproduktion sowie die Progressivität der Sprachkompetenzen hervor.

Die Prinzipien der Priorisierung von Lehrplangegenständen sind komplex, da die Quellen der Schwierigkeiten vielfältig sind. Daher ist es nicht möglich, eine lineare Reihenfolge der Inhalte festzulegen, zumal sich die Progression an den Kompetenzen und Erfahrungen der Schüler ausrichten hat. Deshalb ist ein spiralförmiger Ansatz erforderlich. Spiralcurriculares Lernen ist ein pädagogisches Modell, das Wiederholung und kontinuierliche Progression durch einen Lernzyklus voraussetzt, in dem Konzepte schrittweise und wiederkehrend auf verschiedenen Komplexitätsniveaus präsentiert werden.

1. Objectifs généraux

Les Écoles européennes ont pour double mission d'offrir une éducation formelle et de promouvoir le développement personnel des élèves dans un cadre socioculturel élargi. La formation de base porte sur l'acquisition de compétences (savoirs, aptitudes et attitudes) dans une série de domaines. Quant à l'épanouissement personnel, il se réalise dans toute une série de contextes d'ordre intellectuel, moral, social et culturel. Il suppose, de la part des élèves, la conscience des comportements appropriés, la compréhension de leur cadre de vie et la construction de leur identité personnelle.

La réalisation de ces trois objectifs s'appuie sur une sensibilisation grandissante aux richesses de la culture européenne. La conscience et l'expérience d'une existence européenne partagée devraient amener les élèves à respecter davantage les traditions de chaque pays et région d'Europe tout en développant et en préservant leur identité nationale propre.

Les élèves des Écoles européennes sont de futurs citoyens de l'Europe et du monde. En tant que tels, ils ont besoin d'un éventail de compétences clés pour être capables de relever les défis d'un monde en mutation permanente. En 2006, le Conseil de l'Europe et le Parlement européen ont approuvé le Cadre européen des compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie. Celui-ci définit huit compétences clés nécessaires à l'épanouissement et au développement personnel des individus, à leur inclusion sociale, à la citoyenneté active et à l'emploi :

- 1. Les compétences en littératie ;*
- 2. Les compétences multilingues ;*
- 3. La compétence mathématique et les compétences en sciences, technologies et ingénierie ;*
- 4. La compétence numérique ;*
- 5. Les compétences personnelles et sociales, et la compétence « apprendre à apprendre » ;*
- 6. La citoyenneté ;*
- 7. Les compétences entrepreneuriales ;*
- 8. Les compétences relatives à la sensibilité et à l'expression culturelles.*

Les programmes de matière des Écoles européennes cherchent à développer chez les élèves toutes ces compétences clés.

2. Principes didactiques

Les principes didactiques des Écoles européennes sont formulés dans les normes pédagogiques des Écoles européennes (réf. 2012-09-D-11). Pour l'enseignement, les normes pédagogiques stipulent que l'enseignant :

- utilise ses compétences pédagogiques et sa créativité pour inspirer et motiver les élèves ;
- dispense des leçons correctement structurées ;
- fait un usage efficace du temps d'enseignement ;
- emploie diverses méthodes pédagogiques et d'apprentissage, y compris des outils technologiques, adaptées au contenu ;
- motive les élèves à s'impliquer activement dans leur propre apprentissage ;
- démontre une bonne connaissance des matières et des programmes d'études, notamment dans leurs dimensions nationales et européennes.

2.1. De la langue aux compétences linguistique et langagière

Les recherches sur la langue et le langage ont fait évoluer la représentation de la discipline et de son enseignement : on est passé d'une conception centrée sur la langue et sa description (comme objet externe) vers une conception centrée sur le sujet qui parle et écrit et les compétences qu'il active en situation pour comprendre et se faire comprendre. Ainsi il convient de distinguer les concepts de langue, langage, parole :

Le langage	La langue	La parole
Aptitude à communiquer propre à l'homme selon différents modes (langages verbaux, non verbaux, corporels, graphiques, symboliques, signes, gestes, sons, morse ... etc.).	Instrument de communication social, constitué en un système de codes communs à un groupe et donnés/reçus (langue, langue des signes, braille...)	Utilisation de la langue par un sujet, un locuteur, en situations et contextes variés. Dans les usages qu'en fait le sujet la langue varie et évolue. (Usages : commun, courant, familial, argotique...etc.)
Il s'agit de développer des compétences langagières , c'est à dire communicatives, discursives, culturelles, façons de décrire, dire, penser le monde.	La compétence linguistique d'un sujet est l'aptitude à produire, à partir de quelques éléments de la langue qui lui est donnée, un nombre indéfini d'énoncés distincts, et, quand il en entend de nouveaux, de les reconnaître et les comprendre.	Les usages de la langue peuvent être très différents d'un sujet à un autre, d'un contexte à l'autre. → Variations et non "norme unique" : non pas LA langue mais des langues françaises.

La langue est une entité sociale, tandis que la notion de compétence se rapporte à un locuteur individuel et aux usages qu'il en fait. C'est l'habileté à agir langagièrement dans diverses situations, qui permet au sujet à la fois de s'insérer dans une communauté sociale et d'y agir, de réfléchir et d'apprendre, le langage étant vecteur de la construction de la pensée.

Au-delà de la communication, l'accent est mis sur une utilisation active de la langue menant à l'acquisition de cinq compétences langagières.

Comprendre à l'oral	Comprendre à l'écrit	Interagir à l'oral et à l'écrit
Produire à l'oral	Produire à l'écrit	

C'est la mobilisation des ressources linguistiques dont l'élève dispose au moment où il comprend et/ou produit du langage oral/écrit qui lui permet de s'inscrire dans la communication et d'activer ses compétences. C'est elle aussi qui lui permet de penser, d'agir, de créer ...en faisant les choix linguistiques et langagiers pertinents. A cet effet il s'agit moins d'étiqueter les éléments de la langue que d'en comprendre le fonctionnement, à la fois observation réfléchie et pratique raisonnée.

La dimension linguistique est à intégrer dans l'apprentissage de langue 1, en lien avec le développement des 5 compétences du programme : compréhension orale et écrite, production orale et écrite, interaction.

2.2. Lire et comprendre : des compétences différentes et complémentaires

Lire est une habileté visuelle qui peut être entraînée notamment par la « fluence ». Elle n'est pas nécessairement liée à la compréhension. On peut lire sans comprendre et inversement.

Comprendre est une opération mentale, un processus extrêmement complexe qui met en jeu perceptions, images mentales, mobilisation et combinaison de ressources de tous ordres...

La compétence de compréhension est activée à la fois en réception et en production langagière : c'est par la verbalisation (écrite et orale) de ce que nous avons compris que nous en prenons conscience, et que la compréhension prend forme et se structure par et dans le langage.

2.3. Ecrire, produire du langage écrit

Les recherches décrivent l'écriture comme un processus cognitif et langagier qui met en jeu les dimensions identitaires, langagières, cognitives, culturelles, socio-affectives du sujet.

C'est un acte à la fois graphique et mental : le sujet qui écrit met en œuvre les différentes composantes du processus d'écriture : image de soi, confiance en soi, identité, affects sont en jeu de manière simultanée et interdépendante dans l'engagement à écrire.

Les représentations que le sujet a des destinataire(s) orientent son texte. Cependant on n'écrit pas sans connaissances : le scripteur mobilise « des ressources internes et externes », son expérience et sa culture. Ecrire est bien plus qu'un geste graphique. Par et dans l'écriture se structurent les connaissances, la pensée, le langage même : on écrit pour penser, apprendre autant que pour communiquer.

2.4. Dire, produire du langage oral

Le langage oral présente deux caractéristiques :

- le canal de communication : contrairement au langage écrit le langage oral vient de l'articulation de sons, d'une mélodie sonore articulée par l'organe vocal ;
- la situation de communication : elle est directe au lieu d'être différée dans le langage écrit. Le message oral se déroule en situation, de ce fait les signaux sont très différents de ceux de l'écrit.

L'activité orale de l'élève est une occasion de mettre à l'épreuve ses compétences langagières, en réception, en production et en interaction. La langue orale n'est pas la langue écrite et possède ses propres normes d'où la nécessité d'un enseignement/ apprentissage spécifique de l'oral.

Le langage oral n'est pas seulement un moyen de communication ou d'expression, il est aussi, notamment à l'école, un outil d'élaboration de la pensée, des savoirs, de construction de soi, un moyen d'apprendre. Certains usages de l'oral permettent de développer des habiletés cognitives spécifiques comme l'argumentation, la décentration, l'esprit critique, la conceptualisation, etc.

Ainsi deux pôles sont à privilégier pour l'apprentissage de l'oral à l'école : les échanges oraux quotidiens ; l'oral pour penser et apprendre.

Le langage oral n'est pas seulement un moyen de communication ou d'expression, il est aussi, notamment à l'école, **un outil d'élaboration de la pensée, des savoirs, de construction de soi, un moyen d'apprendre**. Certains usages de l'oral permettent de développer des habiletés cognitives spécifiques comme l'argumentation, la décentration, l'esprit critique, la conceptualisation, etc.

Au cours des apprentissages spécifiques de la langue et dans tous les champs disciplinaires, les élèves doivent avoir la possibilité d'échanger sur le savoir en construction, ce qui va les conduire à expliquer, à argumenter, à traduire leur pensée en mots. Ces interactions entre élèves permettent de développer des compétences langagières propres à l'oral de communication (écoute réciproque, prise en compte de la parole des autres, prise de parole à bon escient, reformulation...).

Toutefois, à l'école, les élèves sont très souvent en situation de monologue oral «présumé» où les interactions sont peu présentes. C'est pourquoi il est important, aussi, d'entraîner les élèves à un oral de communication au cours duquel ils seront amenés à développer des compétences spécifiques, le débat réglé en est un bon exemple. Les pratiques orales sont des pratiques partagées qui demandent décentration, reformulation, capacité de coopération linguistique, négociation sur le sens et le thème en jeu.

L'expression orale se caractérise aussi par la mise en jeu du locuteur, de ses émotions, de son corps et de sa voix dans son rapport à l'autre : c'est un objet d'apprentissage à part entière. Les activités orales diverses et variées sont autant d'occasions réflexives de repérer les différences de fonctionnement entre le langage oral et écrit ainsi que les conditions qui favorisent une interaction réussie. Il est également nécessaire de cibler des interventions explicites pour analyser la forme de certaines prises de paroles, voire pour expliquer comment il faut procéder dans telle ou telle situation particulière. Des activités spécifiques visant ces différents objectifs sont proposées dans les grilles de compétences.

2.5. Interagir à l'oral et à l'écrit

En situation de communication, qu'elle soit écrite ou orale, pour qu'il y ait un échange il ne suffit pas que locuteurs ou scripteurs "parlent" alternativement. Il faut qu'ils se parlent, c'est à dire qu'ils soient tous les deux engagés dans cet échange.

Dans ces situations, celui qui parle ou écrit signale qu'il "parle" à quelqu'un (langage du corps, adresses verbales, captation de l'attention d'autrui à l'écrit comme à l'oral, vigilance sur les défaillances d'intercompréhension). L'interlocuteur signale lui aussi qu'il suit ou ne suit pas.

En outre les activités langagières sont totalement solidaires l'une de l'autre, se synchronisent et se réorientent sans cesse mutuellement à l'écrit (correspondance, courriel, SMS...) comme à l'oral. Ces phénomènes caractérisent le fonctionnement des tours de parole, le choix des thèmes, du style de l'échange, du registre et lexique utilisé, etc. Le déroulement discursif, construit ensemble (on ne sait pas nécessairement où va le groupe) fait l'objet de "négociations" le plus souvent implicites et de co-élaborations (voir les blogs, l'écriture collaborative...).

En situation scolaire c'est ce qui se passe dans le travail de groupe qui exige d'apprendre à comprendre un interlocuteur, coopérer langagièrement, mais aussi dans la dimension sociale du contexte scolaire, apprendre à intégrer des discussions informelles dans des groupes ou réunions sans agressivité, avec tolérance et empathie, apprendre à développer la compétence-clé européenne de citoyenneté.

3. Objectifs d'apprentissage

Présentation du parcours d'apprentissages de l'élève en L1, de la P1 à la P5

La présentation des compétences langagières, ci-dessous, propose des mises en œuvre et des exemples d'activités pour chacun des niveaux de la classe de P1 à la classe de P5/S1. Ces activités vont permettre de mobiliser des ressources linguistiques en situation.

La démarche d'enseignement proposée dans ces grilles répond à une conception active de l'apprentissage.

Tout locuteur d'une langue a une connaissance intuitive de ses règles en dehors de tout apprentissage explicite de la grammaire. Les régularités d'une langue sont acquises par imprégnation au cours des interactions précoces. Chaque notion se construit d'abord intuitivement dans la fréquentation et la manipulation de la langue.

Très tôt, l'école maternelle entraîne les enfants à manipuler la langue et à en faire un objet d'analyse. À travers l'utilisation des comptines, des jeux de rimes, du travail autour des syllabes, en production, en réception et en interaction, les enfants acquièrent un recul linguistique qui constitue la base sur laquelle s'effectueront les futurs apprentissages langagiers. Déjà en classe de P1/P2, les élèves ont construit des règles implicites. Ils ont compris par exemple que la langue dispose de marques grammaticales pour indiquer la quantité. L'enfant qui écrit « les oiseaux volent » a construit la notion de pluriel, il lui reste à découvrir la notion de verbe. Cette

erreur « dynamique » montre qu'un processus s'est enclenché et c'est à partir de ce savoir en construction que s'effectueront les futurs apprentissages.

Quand les élèves ont découvert le fonctionnement de la langue en réception et en production, il est nécessaire de mener un travail réflexif sur ce fonctionnement que le savoir-faire intuitif a fait émerger afin de formaliser ces constats, puis de systématiser les connaissances et compétences ainsi construites.

C'est un processus complexe qui ne peut être proposé simultanément pour toutes les notions à acquérir et ne se développe pas pour tous les enfants au même moment. Il y a donc à construire progressivement un nouveau rapport de chaque élève à la langue. Tout en restant outil de communication et de conceptualisation, la langue devient aussi objet d'étude de plus en plus formalisée. On peut parler ici d'une observation réfléchie de la langue.

Le chemin qui conduit l'élève de l'identification d'un fonctionnement de la langue à sa compréhension, puis à sa formulation, de la formulation progressive d'une règle à son appropriation personnelle puis à son automatisation est progressif. Une démarche spiralaire est nécessaire pour permettre aux élèves de revenir sur leur compréhension de la langue qui va se complexifier progressivement tout au long du cycle primaire et au-delà.

La dimension linguistique est étroitement liée aux compétences langagières communicatives des activités mises en place. L'ensemble des ressources linguistiques est répertorié dans le document proposé en annexe.

4. Contenus

P1-P2

Compétence	Comprendre	Oral	Interagir
	Produire	Écrit	

Comprendre le langage oral, verbal et non verbal

Objectifs d'apprentissage

Développer la conscience phonologique et comprendre le principe alphabétique

- ✓ Se décentrer, s'abstraire de la fonction de communication pour se centrer sur les éléments formels (éléments sonores, graphiques).
- ✓ Connaître le nom des lettres et l'ordre alphabétique des mots.
- ✓ Distinguer entre la lettre et le son qu'elle transcrit ; connaître les correspondances entre les lettres et les sons dans les graphies simples et complexes.
- ✓ Distinguer des lettres et/ou des sons proches, des mots graphiquement proches.
- ✓ Comprendre que le mot est lui-même constitué d'éléments sonores segmentables, savoir les repérer, les identifier (syllabes, rimes, attaques).
- ✓ Mobiliser les acquis (correspondances entre un phonème et ses graphies différentes ; valeurs diverses d'une lettre ou d'un graphème selon l'environnement).
- ✓ Lire aisément les mots étudiés, reconnaître les mots hors du contexte de l'acquisition et quelle que soit l'écriture (script, cursive, capitales d'imprimerie).
- ✓ Reconnaître un mot avec des flexions inhabituelles (ex. : les terminaisons verbales du type –aient qui perturbent les lecteurs débutants).
- ✓ Ordonner correctement les lettres (image orthographique du mot).

Construire et garantir l'acquisition du lexique (mémorisation et réemploi hors contexte, réinvestissement en contexte)

Mobiliser des mots en fonction des lectures et des activités conduites, pour mieux parler, mieux comprendre, mieux écrire.

- ✓ Trouver des synonymes, des antonymes, des mots de la même famille lexicale (sans que ces notions ne constituent des objets d'apprentissage systématiques).
- ✓ Mettre en réseau les mots étudiés en utilisant différents critères de catégorisation, d'association et selon leurs définitions : regroupements sémantiques et logiques (champs lexicaux, catégories lexicales, synonymes, antonymes, familles de mots).
- ✓ Percevoir les niveaux de langue : familier, courant, soutenu.
- ✓ Reconnaître des mots connus dans des contextes nouveaux.
- ✓ Réinvestir le vocabulaire appris.

P1-P2

Compétence	Comprendre	Oral	Interagir
	Produire	Écrit	

Lire et comprendre le/les langage(s) écrits

Objectifs d'apprentissage

Apprendre à comprendre des textes lus par le maître, lu seul ou en groupe

- ✓ S'approprier, avant de savoir lire, les formes langagières et les activités cognitives que suppose la lecture.
- ✓ Manifester sa compréhension d'un récit ou d'un texte documentaire lu par un tiers : reformuler le contenu d'un paragraphe ou d'un texte, répondre à des questions et questionner le texte.
- ✓ Tirer des informations, restituer l'essentiel de textes courts lus par le maître.
- ✓ Suivre une lecture longue :
- ✓ Se concentrer tout au long de la lecture dans une « attention pour comprendre » : garder en tête des questions auxquelles on cherche des réponses, des hypothèses qu'il faut infirmer ou confirmer.
- ✓ Extraire le thème (de qui ou de quoi le texte parle) : trouver dans le texte la réponse à des questions concernant le texte lu ; reformuler son sens.
- ✓ Distinguer et « suivre » les personnages.
- ✓ Retrouver des informations littérales.
- ✓ Identifier des enchaînements logiques ou chronologiques, anticiper sur des suites, des conséquences.
- ✓ Réaliser des inférences.
- ✓ Être capable de lire seul (une consigne simple pour l'exécuter, un court texte en relation avec un univers connu (fictif ou documentaire) et en tirer des informations.
- ✓ Avoir une attitude de « chercheur de sens » en s'appuyant sur l'ensemble des données du texte.
- ✓ Dépasser le déchiffrement ou le repérage de mots connus.

- ✓ Traiter des mots « savants » ou rares.
- ✓ Repérer la perte de compréhension en cours de lecture (revenir en arrière, demander une information à un adulte, etc.).

Lire à voix haute pour manifester sa compréhension

- ✓ Décoder et comprendre un texte en mobilisant les acquis de base (déchiffrage, reconnaissance de mots, ponctuation).
- ✓ Lire à haute voix un texte court dont les mots ont été étudiés, en articulant correctement et en respectant la ponctuation, en situation de communication (lecture préparée).
- ✓ Identifier les marques de ponctuation et les prendre en compte ; restituer la prosodie d'une phrase.
- ✓ Restituer l'unité de sens.
- ✓ Montrer sa compréhension par une lecture expressive ; lire un texte simple en réalisant les pauses adéquates et en adoptant le ton approprié aux différents signes de ponctuation.
- ✓ Tenir sa place dans une lecture dialoguée préparée (répliques courtes).

Reconnaître les différents supports de l'écrit et leur usage

- ✓ Découvrir les usages sociaux de l'écriture en comparant les supports les plus fréquents.
- ✓ Apprendre à les nommer de manière exacte et en comprendre les fonctions.
- ✓ Distinguer des supports et leur attribuer une fonctionnalité (journal, manuel, documentaire, album, recueil de poésie, dictionnaire, manuel scolaire).
- ✓ Isoler une information.
- ✓ Sélectionner un support ou un texte pour réaliser un projet.

Construire une culture littéraire commune

- ✓ Partager sa culture et ses références.
- ✓ Mieux comprendre les histoires à partir des références construites collectivement.
- ✓ Écouter lire des œuvres intégrales notamment de littérature de jeunesse.
- ✓ Fréquenter spontanément des livres ou des albums.
- ✓ Retrouver des histoires entendues en classe.
- ✓ Découvrir une histoire ou apprendre sur un sujet qui intéresse, seul ou avec une aide extérieure.

Comprendre l'écrit : Identifier des mots de manière de plus en plus aisée en lien avec l'écriture (décodage associé à l'encodage, l'analyse de la langue et le vocabulaire)

- ✓ Discriminer de manière auditive et analyser les constituants des mots (conscience phonologique).
- ✓ Discriminer de manière visuelle et connaître le nom des lettres ainsi que le son qu'elles produisent.
- ✓ Etablir les correspondances graphophonologiques.
- ✓ Mémoriser les composantes du code.
- ✓ Mémoriser des mots fréquents et irréguliers.

- ✓ En situation de lecture, identifier rapidement les mots les plus courants issus des listes des mots les plus fréquents de la langue française.
- ✓ Lire des mots nouveaux quel que soit leur niveau de difficulté.

Comprendre l'écrit : comprendre un texte

- ✓ Mobiliser la compétence de décodage.
- ✓ Décoder de manière automatisée en maîtrisant les combinaisons de lettres les plus complexes.
- ✓ Mettre en œuvre (de manière guidée, puis autonome) une démarche explicite pour découvrir et comprendre un texte.
- ✓ Reformuler le texte lu et entendu en restituant les enchaînements logiques et chronologiques et en explicitant les états mentaux des personnages.
- ✓ Faire des inférences.
- ✓ Mettre en relation sa lecture avec les éléments de sa propre culture.
- ✓ Mobiliser ses expériences antérieures de lecture (lien avec les lectures personnelles, les expériences vécues et des connaissances qui en sont issues (sur des univers, des personnages- types).
- ✓ Mobiliser des champs lexicaux portant sur l'univers évoqué par les textes.
- ✓ Justifier son interprétation ou ses réponses, s'appuyer sur le texte et sur les autres connaissances mobilisées.
- ✓ Formuler ses difficultés, demander de l'aide ; contrôler sa compréhension en maintenant une attitude active et réflexive, une vigilance relative à l'objectif (compréhension, buts de la lecture).

Comprendre l'écrit : découvrir différents enjeux de lecture

- ✓ Lire en visant différents objectifs :
 - lire pour réaliser quelque chose, et pour agir
 - lire pour apprendre, pour découvrir ou valider des informations
 - lire une histoire pour la comprendre et la raconter à son tour
 - lire pour enrichir son vocabulaire
 - lire pour le plaisir de lire
 - lire pour s'ouvrir au monde.

P1-P2

Compétence	Comprendre	Oral	Interagir
	Produire	Écrit	

Objectifs d'apprentissage

Ecouter pour produire de l'oral

- ✓ Maintenir une attention orientée en fonction du but.
- ✓ Repérer et mémoriser des informations importantes ; les relier entre elles pour leur donner du sens.
- ✓ Mobiliser des références culturelles nécessaires pour comprendre le message ou le texte.
- ✓ Mémoriser le vocabulaire entendu pour construire des liens avec les textes.
- ✓ Repérer d'éventuelles difficultés de compréhension.
- ✓ Oser prendre la parole devant un groupe.

Produire à l'oral : stimuler et structurer le langage oral, pour dire, pour être entendu et compris

- ✓ Se faire comprendre par le seul usage du langage : raconter, expliquer une réalité passée ou à venir, créer une histoire portant sur des événements, lieux ou personnages inconnus d'au moins un des partenaires de l'échange.
- ✓ Utiliser un langage oral de plus en plus riche.
- ✓ Développer le langage pour décrire, rendre compte, expliquer, justifier, donner une consigne, comparer, questionner, exprimer un point de vue ou une préférence, imaginer, etc.
- ✓ Prendre en compte des récepteurs ou interlocuteurs.
- ✓ Mobiliser des techniques pour être écouté.
- ✓ Organiser et structurer son propos.
- ✓ Oraliser des textes.
- ✓ Produire dans un langage non verbal (langage du corps).
- ✓ S'exprimer à travers sa posture, son attitude, son expression.
- ✓ Exprimer avec son corps des situations réelles ou imaginaires.
- ✓ Représenter de façon figurative, allusive, narrative, caricaturale.
- ✓ Communiquer aux autres des sentiments ou des émotions.

P1-P2

Compétence	Comprendre	Oral	Interagir
	Produire	Écrit	

Objectifs d'apprentissage

Produire de l'écrit : copier

- ✓ Tracer toutes les lettres de l'alphabet en minuscules.
- ✓ Copier un mot dont le modèle est écrit au tableau en cursive puis en script -Restituer les mots entiers (mémorisation).
- ✓ Développer les gestes de l'écriture cursive exécutés avec une vitesse et une sûreté croissante.
- ✓ Copier un texte court mot par mot en respectant la forme des lettres, le sens des tracés, les proportions, les ligatures.
- ✓ Respecter l'ordre des mots et l'intégralité du texte, y compris la ponctuation.
- ✓ Se relire pour se corriger (comparaison avec un modèle).
- ✓ Détecter des erreurs et les corriger.
- ✓ Transcrire un texte avec les correspondances entre diverses écritures des lettres (scripte → cursive).
- ✓ Utiliser des stratégies de copie pour dépasser la copie lettre à lettre : prise d'indices, mémorisation de mots ou groupes de mots.
- ✓ Respecter la mise en page des textes proposés.
- ✓ Manier le traitement de texte pour la mise en page de courts textes.

Produire de l'écrit : écrire des textes en commençant à s'approprier une démarche (lien avec la lecture, le langage oral et l'étude de la langue)

- ✓ Identifier les caractéristiques propres à différents genres ou formes de textes.
- ✓ Mettre en œuvre une démarche d'écriture de textes : trouver et organiser des idées, élaborer des phrases qui s'enchaînent avec cohérence, écrire ces phrases
- ✓ Rédiger des écrits intermédiaires, des écrits de travail.
- ✓ Rédiger collectivement un écrit long dans le cadre d'un projet d'écriture.
- ✓ Acquérir quelques connaissances sur la langue : mémoire orthographique des mots, règles d'accord, ponctuation, organisateurs du discours, etc.
- ✓ Mobiliser des outils à disposition dans la classe, liés à l'étude de la langue (affiches, cahiers, ouvrages, etc.).
- ✓ Utiliser une grille de relecture élaborée collectivement pour réécrire.

Produire de l'écrit : améliorer l'écrit que l'on a produit (étude de la langue)

- ✓ Repérer des dysfonctionnements dans les textes écrits (omissions, incohérences, redites, etc.) pour améliorer son écrit.
- ✓ Mobiliser des connaissances portant sur le genre d'écrit à produire et sur la langue.

- ✓ Exercer une vigilance orthographique en mobilisant les acquis sur l'étude de la langue.
- ✓ Utiliser des outils aidant à la révision : outils élaborés dans la classe, guide de relecture, etc.
- ✓ Recopier une phrase ou un petit texte en tenant compte des corrections.

P1-P2

Compétence	Comprendre	Oral	Interagir
	Produire	Écrit	

Interagir à l'oral et à l'écrit

Objectifs d'apprentissage

Comprendre l'autre/prendre en compte l'autre

- ✓ Prendre conscience et comprendre les enjeux de la situation de communication
- ✓ Écouter, comprendre les intentions de son interlocuteur
- ✓ Respecter des règles organisant les échanges.
- ✓ Exprimer ses intentions, ses sentiments et ses émotions.

Converser à l'oral/correspondre à l'écrit/échanger des informations

- ✓ Écouter/lire et prendre en compte ce qui a été dit/écrit
- ✓ Rester attentif tout au long de la conversation
- ✓ Participer à des discussions tout en restant dans le sujet.
- ✓ Mobiliser le vocabulaire adapté à la situation de communication.
- ✓ Echanger des informations.

Identifier et utiliser les moyens non-verbaux, paraverbaux et corporels

- ✓ Identifier et utiliser les éléments non-verbaux (posture, ton, timbre, mimique, regard...)

Apprendre et respecter les codes de communication

- ✓ Intervenir à l'oral en tenant compte de la situation, du ou des interlocuteurs.
- ✓ Adapter l'intensité de sa voix en situation d'interactions orale.

Coopérer/collaborer à l'oral et à l'écrit

- ✓ Reformuler les propos tenus pour comprendre ou être compris
- ✓ Demander des informations complémentaires en cas de doute ou d'incompréhension
- ✓ Réagir en apportant son point de vue

Faire clarifier à l'oral et à l'écrit

- ✓ Poser des questions
- ✓ Réagir à des documents
- ✓ Tenir compte de la réaction de l'interlocuteur
- ✓ Clarifier son propos en faisant des liens entre ses idées.

P3-P4

Compétence	Comprendre	Oral	Interagir
	Produire	Écrit	

Objectifs d'apprentissage

Repérer, localiser, hiérarchiser, trier

- ✓ Adapter sa compréhension à différents supports.
- ✓ Identifier différents documents d'écoute et en dégager les éléments caractéristiques.
- ✓ Mobiliser des stratégies et des techniques d'écoute : repérer les interlocuteurs et les caractéristiques des différents genre de discours.
- ✓ Dégager le message principal d'un texte, les personnages principaux et leurs actions (écoute globale).
- ✓ Identifier les mots- ou phrases-clés d'un texte (écoute sélective).

Inférer

- ✓ Induire ou déduire le sens des mots inconnus à partir du contexte
- ✓ Construire des liens entre les indices explicites et implicites et ses propres connaissances.
- ✓ Dégager l'organisation du texte oral (chronologie, étapes, schéma narratif, ...)

Interpréter

- ✓ Formuler des hypothèses de sens.
- ✓ Intégrer et assimiler les informations pour leur donner sens.
- ✓ Anticiper le contenu.
- ✓ Proposer son interprétation.

Réagir

- ✓ Témoigner de son écoute à la fois par le langage du corps et par la verbalisation.
- ✓ Reformuler ce qui a été dit en manifestant sa réaction, avec expressivité.

Réviser et réfléchir

- ✓ Structurer les informations.
- ✓ Analyser et juger des documents d'écoute
- ✓ Prendre position, émettre son opinion en respectant la syntaxe propre à l'oral.
- ✓ Détecter des difficultés de compréhension.
- ✓ Développer et exercer un esprit critique et une vigilance critique par rapport aux discours, propos entendus.
- ✓ Réfléchir à la valeur, véracité et légitimité des différents locuteurs.

P3-P4

Compétence	Comprendre	Oral	Interagir
	Produire	Écrit	

Objectifs d'apprentissage

Discriminer de manière visuelle/décoder/automatiser/ développer la fluidité de lecture

- ✓ Lire un texte quelque en soit la nature.
- ✓ Lire de manière automatisée et autonome.
- ✓ Lire de manière fluide, de plus en plus rapide.
- ✓ Tenir sa place dans une lecture dialoguée préparée.

Repérer, identifier, localiser les informations

- ✓ Identifier les informations importantes pour comprendre un texte écrit : personnages, actions, relations, cadre spatio-temporel (récit-théâtre) ; indices explicites (internes au texte), implicites (externes ...).
- ✓ Percevoir l'organisation du texte (mise en page, titre, sous-titres, paragraphes, illustrations...).
- ✓ Distinguer les unités textuelles et syntaxiques (paragraphe, phrases verbales et non-verbales...).
- ✓ Repérer des mots et des phrases-clés.

- ✓ Rechercher des mots inconnus dans un dictionnaire ou support numérique afin de s'assurer de la compréhension du texte. Mettre ces mots en réseau afin de les réinvestir.

Inférer, faire des liens chronologiques, spatiaux et logiques

- ✓ Reconstruire le déroulement.
- ✓ Reformuler des informations.
- ✓ Percevoir la cohérence et faire des liens (organisateurs textuels, reprises, concordance des temps...).

Intégrer et interpréter

- ✓ Savoir restituer la compréhension d'un texte.
- ✓ Justifier son interprétation ou ses réponses, s'appuyer sur le texte et sur les autres connaissances mobilisées.
- ✓ Mobiliser une culture littéraire.
- ✓ Être capable d'identifier les principaux genres littéraires (conte, roman, poésie, fable, nouvelle, théâtre) et de repérer leurs caractéristiques majeures.
- ✓ Montrer sa compréhension par une lecture expressive.

Réagir (manifestar impressions et avis)

- ✓ Formuler des réactions à différents types d'écrits.
- ✓ Prendre position, donner son avis personnel (jugement).
- ✓ Formuler une appréciation personnelle : donner une valeur, qualifier de manière positive ou négative aussi bien le contenu que la forme.
- ✓ Lire pour enrichir son vocabulaire, lire pour le plaisir de lire, lire pour s'ouvrir au monde.

Réfléchir, évaluer (faire un retour sur sa compréhension)

- ✓ Justifier son point de vue en s'appuyant sur des passages précis.
- ✓ Revenir sur sa lecture pour prendre conscience des objectifs visés (*projet de lecture du sujet lecteur*) :
- ✓ Lire pour réaliser quelque chose, et pour agir ;
- ✓ Lire pour apprendre, pour découvrir ou valider des informations.
- ✓ Lire une histoire pour la comprendre et la raconter à son tour.

P3-P4

Compétence	Comprendre	Oral	Interagir
	Produire	Écrit	
Objectifs d'apprentissage			
Énoncer un propos en fonction de la situation de communication			
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Parler en prenant en compte son auditoire, le contexte, la situation de communication. ✓ Prendre position dans le respect des autres. ✓ Mobiliser des ressources langagières pour décrire, rendre compte, expliquer, justifier, donner une consigne, comparer, questionner, exprimer un point de vue ou une préférence, imaginer, etc. 			
Structurer son discours			
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mobiliser des techniques pour être écouté. ✓ Raconter une expérience personnelle en tenant compte des informations importantes pour formuler: personnages, actions, relations, cadre spatio-temporel. ✓ Mobiliser des codes verbaux et paraverbaux (intonation, modulation) et langage corporel pour être compris par un auditoire et assurer la cohérence du propos. 			
Verbaliser			
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Oser prendre la parole pour y trouver plaisir. ✓ Utiliser les formes de structure, de lexique et la phonologie propres à l'oral. ✓ Utiliser un vocabulaire précis, varié, adapté de plus en plus riche. ✓ Articuler clairement et correctement pour assurer une bonne intelligibilité. 			
Réviser (faire un retour sur sa production)			
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Évaluer une présentation, émettre son avis. ✓ Expliquer sa démarche, sa stratégie. ✓ Contrôler sa production orale en conservant sa cohérence, la progression de l'information et en anticipant les pertes de compréhension des auditeurs. ✓ Prendre conscience d'écarts entre l'énoncé produit oralement et les idées conçues. Réajuster les énoncés oraux produits. 			
Oraliser			

- ✓ Mobiliser et adapter les ressources de la voix et du corps (langage paraverbal et corporel) pour être entendu et compris : adapter le débit, le volume, l'intonation...) en tenant compte de l'acte de communication (dialogue théâtral, lecture d'un texte à voix haute, narration, expression...).
- ✓ Parler pour ... oraliser un texte de la littérature ou de son invention pour mettre en valeur sa progression et les effets oraux (crescendo, decrescendo, variations...).
- ✓ Interpréter un texte en choisissant le ton, le volume, le rythme, le timbre, les gestes adaptés.

P3-P4

Compétence	Comprendre	Oral	Interagir
	Produire	Écrit	

Produire des langage(s) écrits

Objectifs d'apprentissage

Énoncer un propos en fonction de la situation de communication

Qui parle à qui

- ✓ Rechercher, concevoir, inventer des contenus, à partir de ses propres connaissances, des connaissances partagées, de la consultation de personnes ou de documentation.
- ✓ Choix de la forme et du contenu approprié : déterminer les informations essentielles à utiliser en fonction du destinataire et du contexte.
- ✓ Formuler son propos en s'engageant en tant que scripteur et en cherchant à toucher un « lecteur implicite ».
- ✓ Formuler un propos pour soi (prise de notes et écriture de travail).

Structurer sa production de manière cohérente et cohésive

- ✓ Lister, articuler, hiérarchiser des idées.
- ✓ Structurer et adapter la forme et le contenu de l'écrit au(x) destinataire(s) et à la situation de communication.
- ✓ Vérifier l'ébauche de texte par rapport au sujet.

Réécrire

- ✓ Examiner l'intelligibilité du texte.
- ✓ Tenir compte des différents écrits de travail (liste, memento, schéma, tableaux...)
- ✓ Prendre de la distance et produire plusieurs jets d'écriture progressifs.
- ✓ Mobiliser les outils d'aide à la production d'écrit.
- ✓ Densifier ou alléger le texte, par la recherche de formulations adéquates.
- ✓ Construire et utiliser une grille de réécriture élaborée collectivement.
- ✓ Produire des écrits réflexifs : expliquer une démarche, justifier une réponse, argumenter un propos.

Réviser (faire un retour sur sa production)

- ✓ Se relire sur le fond et la forme, mettre à distance le texte pour le corriger seul ou à plusieurs.
- ✓ Maintenir la cohérence temporelle, logique, orthographique.
- ✓ Utiliser de manière ciblée des médias numériques.

Ecrire – Calligraphier et écrire au clavier

- ✓ Automatiser les gestes de l'écriture par un entraînement régulier. Développer la rapidité et l'efficacité. Écrire de manière lisible et compréhensible de plus en plus rapidement.
- ✓ Prendre plaisir à écrire : copier et ou recopier un texte (stratégie de copie).
- ✓ Adapter une bonne posture de scripteur.
- ✓ Mettre en forme la présentation.

P3-P4

Compétence	Comprendre	Oral	Interagir
	Produire	Écrit	
<i>Interagir à l'oral et à l'écrit</i>			
Objectifs d'apprentissage			
Comprendre l'autre/prendre en compte l'autre			
<ul style="list-style-type: none">✓ Comprendre les enjeux de la situation de communication.✓ Écouter avec empathie, comprendre les intentions de son interlocuteur.✓ Exprimer ses intentions, ses sentiments et ses émotions.			
Converser à l'oral/correspondre à l'écrit/échanger des informations			
<ul style="list-style-type: none">✓ Écouter/lire et prendre en compte ce qui a été dit/écrit✓ Rester attentif tout au long de la conversation.			

✓ Échanger des informations en tenant compte des codes de communication spécifiques à chaque situation.

Identifier et utiliser les moyens non-verbaux, paraverbaux et corporels

✓ Identifier et utiliser les éléments non-verbaux (posture, ton, timbre, mimique, regard...).

Apprendre et respecter les codes de communication

✓ Intervenir à l'oral en tenant compte de la situation, du ou des interlocuteurs, placer sa voix de manière adaptée, adopter une posture corporelle adéquate.

Coopérer/collaborer à l'oral et à l'écrit

- ✓ Reformuler les propos tenus pour comprendre ou être compris.
- ✓ Demander des informations complémentaires en cas de doute ou d'incompréhension.
- ✓ Comparer les prises de position formulées par les différents interlocuteurs.
- ✓ Réagir en apportant un point de vue motivé.

Faire clarifier à l'oral et à l'écrit

- ✓ Demander aux interlocuteurs de clarifier leur propos.
- ✓ Poser des questions.
- ✓ Réagir à des documents.
- ✓ Tenir compte de la réaction de l'interlocuteur.
- ✓ Clarifier son propos en faisant des liens entre ses idées.

P5

Compétence	Comprendre	Oral	Interagir
	Produire	Écrit	

Comprendre le langage oral, verbal et non verbal

Objectifs d'apprentissage

Repérer, localiser, hiérarchiser, trier

- ✓ Identifier la situation de la communication, le contexte (temps et lieu).
- ✓ Repérer et identifier les éléments de la communication :
 - Énonciateur(s) /destinataire(s), contexte,
 - Intonations et modulations verbales,
 - Indices contextuels et discursifs.
- ✓ Repérer, localiser les procédés spécifiques à l'oral permettant d'assurer cohérence, cohésion, clarté et efficacité du discours.
- ✓ Différencier différents genres oraux et procédures verbales (stylistique/syntaxe spécifiques de l'oral).

Inférer

- ✓ Anticiper le contenu du message en fonction du contexte.
- ✓ Construire les liens entre plusieurs éléments du texte entendu.
- ✓ Relier les différentes informations avec ses propres connaissances et ressources (linguistiques, culturelles, affectives, expérientielles...), pour comprendre les discours oraux.
- ✓ Pratiquer des inférences logiques, pragmatiques ; construire des liens sensitifs, émotionnels, créatifs ...
- ✓ Construire des réseaux sémantiques et d'informations, intertextuels.

Intégrer et interpréter

- ✓ Dégager l'organisation d'un message oral et reformuler le discours entendu.
- ✓ Mobiliser ses connaissances du lexique, des nuances entre sens propre et sens figuré, et des références culturelles, thématiques, disciplinaires pour donner du sens au message entendu.

- ✓ Identifier et mémoriser les informations importantes du langage oral, les enchaînements et les mises en relation de ces informations pour lui donner sens.
- ✓ Mettre en relation les indices de la communication orale.

Réagir

- ✓ Témoigner de son écoute à la fois par le langage du corps et par la verbalisation.
- ✓ Reformuler ce qui a été dit en manifestant sa réaction, avec expressivité.

Réviser et réfléchir

- ✓ Utiliser à bon escient les usages sociaux des différents supports.
- ✓ Contrôler sa compréhension en détectant ses erreurs.
- ✓ Prendre conscience d'écart entre ce qu'on a compris et le discours entendu.
- ✓ Verbaliser ces difficultés et les moyens ou stratégies pour les dépasser.

P5

Compétence	Comprendre	Oral	Interagir
	Produire	Écrit	

Lire et comprendre le/les langage(s) écrits

Objectifs d'apprentissage

Discriminer de manière visuelle /décoder /automatiser /développer la fluidité de lecture

- ✓ Lire de manière autonome, automatisée, contrôlée et stratégique, fluide, expressive et compréhensible
- ✗ Adapter sa stratégie de lecture en fonction de son projet de lecteur, du document et du temps accordé : lecture intégrale ou sélective.

Repérer, identifier, localiser les informations

- ✓ Identifier les informations importantes pour comprendre un texte écrit : personnages, actions, relations, cadre spatio-temporel (récit-théâtre) ; indices explicites et implicites.
- ✓ Repérer et identifier les caractéristiques des textes lus : genre, discours et références d'un document.

Inférer, faire des liens chronologiques, spatiaux et logiques

- ✓ Mettre en relation les éléments explicites observés dans un texte.
- ✓ Faire des liens entre les indices explicites et/ou implicites, et avec ses propres connaissances, ressources internes ou externes.
- ✓ Construire les liens chronologiques, logiques, spatiaux, thématiques : dégager la cohérence d'un discours.
- ✓ Faire des prédictions en s'appuyant sur les indices.
- ✓ Établir une relation entre ses connaissances et les éléments du texte.

Intégrer et interpréter

- ✓ Dégager les informations essentielles et les reformuler.
- ✓ Formuler des interprétations à partir de la mise en relation des indices observés, à partir des liens faits avec ses expériences antérieures de lecteur et ses connaissances culturelles ...
- ✓ Mobiliser des connaissances littéraires, culturelles, lexicales et discursives pour donner sens.
- ✓ Intégrer de nouvelles informations à son réseau de connaissances, les mettre en lien avec le texte et les verbaliser.
- ✓ Mobiliser ses connaissances du monde pour comprendre et interpréter des documents et des images.

Réagir (manifeste impressions et avis)

- ✓ Restituer sa lecture avec expressivité.
- ✓ Exprimer ses ressentis à la suite d'une lecture.
- ✓ Convoquer son expérience et sa connaissance du monde pour exprimer une réaction, une sensibilité, un point de vue sur un écrit, un texte, un document, une image.
- ✓ Comparer la vision du monde proposée dans un texte à sa vision personnelle.

Réfléchir, évaluer (faire un retour sur sa compréhension)

- ✓ Choisir un document en fonction du projet de lecture.
- ✓ Vérifier des hypothèses émises personnellement ou proposées collectivement.
- ✓ Contrôler sa compréhension en détectant les pertes de compréhension et recourant à des stratégies pour y remédier.
- ✓ Tenir compte de son projet de lecture pour opérer un retour sur sa lecture.

P5

Compétence	Comprendre	Oral	Interagir
	Produire	Écrit	

Produire du langage oral, verbal et non verbal

Objectifs d'apprentissage

Les élèves (inter-)agissent pour...

Énoncer un propos en fonction de la situation de communication

- ✓ Parler en prenant en compte son auditoire et le contexte, la situation de communication.
- ✓ Énoncer en fonction de divers genres oraux (discours narratif, informatif, explicatif, descriptif, argumentatif ou injonctif).
- ✓ Mobiliser les ressources de la voix et du corps (langage paraverbal et corporel) pour être entendu et compris.
- ✓ Mobiliser les ressources énonciatives spécifiques au langage oral (mises en valeur, modalisations, extension/brièveté, tournures et lexique appropriés ...).

Structurer son discours

- ✓ Parler pour ... présenter ou partager un point de vue, tenir un propos en continu (élaboré et structuré) en diverses situations, contextes.
- ✓ Mobiliser les ressources linguistiques spécifiques au langage oral pour tenir un propos continu élaboré et structuré en fonction du but poursuivi (assurer l'organisation et la cohérence de son message oral).
- ✓ Parler pour ... oraliser un texte de la littérature ou de son invention pour mettre en valeur sa progression et les effets oraux (crescendo, decrescendo, variations...).

Verbaliser

- ✓ Partager oralement informations, réflexions, sentiments, émotions et confronter les idées entre elles : chercher à préciser sa pensée ;
- ✓ Expliciter ses idées, apporter des exemples, évoquer des faits.
- ✓ Évoquer ce que l'on connaît d'un sujet.
- ✓ Oser s'exprimer en dépit des maladresses syntaxiques, des répétitions et des hésitations dans les formulations.

Réviser (faire un retour sur sa production)

- ✓ Contrôler sa production orale en conservant sa cohérence, la progression de l'information et en repérant et en anticipant les pertes de compréhension des auditeurs.

✓ Prendre conscience d'écarts entre l'énoncé produit oralement et les idées conçues. Réajuster les énoncés oraux produits.

Oraliser

- ✓ Mobiliser les ressources de la voix et du corps (langage paraverbal et corporel) pour être entendu et compris : adapter le débit, le volume, l'intonation...) en tenant compte de l'acte de communication
- ✓ Parler pour ... oraliser un texte de la littérature ou de son invention pour mettre en valeur sa progression et les effets oraux (crescendo, decrescendo, variations...).

P5

Compétence	Comprendre	Oral	Interagir
	Produire	Écrit	

Produire des langage(s) écrits

Objectifs d'apprentissage

Énoncer un propos en fonction de la situation de communication... Qui écrit à qui?

- ✓ Rechercher, concevoir, inventer des contenus, à partir de ses propres connaissances, des connaissances partagées, de la consultation de personnes ou de documentation.
- ✓ Déterminer les informations essentielles à utiliser en fonction du destinataire et du contexte.
- ✓ Formuler son propos en s'engageant en tant que scripteur, et en cherchant à toucher un « lecteur implicite ».

Structurer sa production de manière cohérente et cohésive

- ✓ Assurer la cohérence et la progression thématique temporelle, logique du texte
- ✓ Structurer sa mise en texte de manière à être compris, avec les éléments de structuration adéquats (unités textuelles, alinéas, ponctuation, concordance des temps ...)
- ✓ Construire la cohésion du texte écrit, en utilisant les organisateurs et les connecteurs adéquats, les substituts lexicaux et grammaticaux.

Réécrire

- ✓ Retravailler son écrit (écriture de travail).
- ✓ Écrire plusieurs versions en fonction d'intentions, de destinataires, de contextes différents.
- ✓ Écrire pour penser, apprendre, travailler son écriture, modifier un premier jet.

Réviser (faire un retour sur sa production)

- ✓ Vérifier la cohérence et l'adéquation de son écrit en utilisant des références culturelles, grammaticales et orthographiques.
- ✓ Garantir la cohérence thématique, la progression et à la non-contradiction des idées (chronologie, espace-temps, logique).
- ✓ Orthographier correctement les mots connus et inconnus et en appliquant les règles d'orthographe grammaticale et lexicale.

Ecrire – Calligraphier et écrire au clavier

- ✓ Écrire à la main de manière fluide et efficace.

- ✓ Automatiser les gestes d'écriture cursive.
- ✓ S'entraîner à la copie.
- ✓ Écrire avec un clavier (apprentissage méthodique).
- ✓ S'entraîner au traitement de texte.
- ✓ Assurer la présentation adéquate de son message écrit (mise en page, organisation, taille des caractères, gestion des illustrations, schémas, tableaux).

P5

Compétence	Comprendre	Oral	Interagir
	Produire	Écrit	

Interagir à l'oral et à l'écrit

Objectifs d'apprentissage

Comprendre l'autre/prendre en compte l'autre

- ✓ Pratiquer une écoute active en établissant le contact, en reconnaissant l'autre comme un véritable interlocuteur.
- ✓ S'appuyer sur des hypothèses émises (personnellement ou proposées) pour faire progresser la communication.

Converser à l'oral/correspondre à l'écrit/échanger des informations

- ✓ S'intégrer dans une situation de communication.
- ✓ Enchaîner une prise de parole (orale et/ou écrite) à la suite de celle d'un autre.
- ✓ Formuler des avis.

Identifier et utiliser les moyens non-verbaux, paraverbaux et corporels

- ✓ Repérer, décoder et utiliser les paramètres de la voix (débit, intonation, volume, pauses, ton, timbre) et du corps (posture, position, gestuelle, maintien du regard, expressions faciales (mimiques, hochements de tête), déplacements, tenue vestimentaire).

Apprendre et respecter les codes de communication

- ✓ Adapter sa communication au contexte (quantité d'information, registre de langue, bruit, temps de prise de parole...) et choisir la posture, l'attitude, la tenue vestimentaire la plus adéquate dans divers échanges (congruence verbal/non verbal).
- ✓ S'appuyer sur les freins et les facilitateurs de la communication (distractions, intérêt...).
- ✓ Mobiliser des démarches variées pour tenir compte des interlocuteurs : ajustement/ajout d'éléments ou de précisions en fonction des réactions.
- ✓ Mobiliser les expressions conventionnelles pour demander la parole, pour introduire une prise de parole spontanée et pour la structurer.

Coopérer/collaborer à l'oral et à l'écrit

- ✓ Montrer que l'on a compris, par la reformulation fidèle de plusieurs opinions différentes soutenues chacune par plusieurs arguments.
- ✓ Réagir à des documents écrits, sonores, visuels,...en exprimant une opinion personnelle et en la justifiant d'une manière cohérente.
- ✓ Intervenir à la suite d'une perte de compréhension (questions, demandes de clarification).

Faire clarifier à l'oral et à l'écrit

- ✓ Demander aux interlocuteurs de répéter en cas d'incompréhension, de clarifier des mots incompris, de développer leur propos.
- ✓ Poser des questions pour vérifier qu'il a compris ce que le locuteur voulait dire et faire clarifier les points équivoques.
- ✓ Réagir à un document, en interaction éventuelle avec d'autres en distinguant l'essentiel de l'accessoire, le réel de l'imaginaire, le vrai du faux, le vraisemblable de l'invraisemblable.
- ✓ Tenir compte de la réaction de l'interlocuteur : reformuler, répéter, illustrer.
- ✓ Clarifier ses propos ou ses réactions en faisant des liens entre ses idées.
- ✓ Revenir au thème lorsqu'on s'en éloigne, rester dans le sujet.

5. Evaluation

Sens de l'évaluation : évaluer les apprentissages c'est leur « donner de la valeur »

Ce sont les compétences langagières et linguistiques activées pour comprendre, se faire comprendre et interagir en situation de communication qui sont l'objet de l'apprentissage et de l'évaluation : elles se répartissent en trois grands domaines :

- Domaine de réception orale (écouter – comprendre) et de réception de l'écrit (lire – comprendre)
- Domaine d'expression orale et écrite (actes de parler et d'écrire)
- Domaine de l'interaction orale et écrite

Evaluer ces apprentissages ne se réduit pas à *mesurer* la restitution de connaissances, mais consiste à *apprécier* les compétences à *communiquer, énoncer, raconter, raisonner, résoudre, interpréter, représenter...* en réception, en production, en interaction.

Dans le domaine de l'évaluation il y a aussi des choix à faire : on n'évalue pas TOUT de la compétence censée être développée par les apprentissages. Cela dépend de ce que l'on choisit d'observer : l'acte évaluatif oblige à focaliser l'attention sur tel ou tel aspect de la compétence.

L'évaluation a une triple finalité :

- certifier, valider un niveau atteint (évaluation sommative et certificative), évaluation contrôle qui induit un classement et vise la sélection ;
- soutenir le développement des apprentissages, les réguler et les améliorer : évaluation formative qui comprend l'évaluation diagnostique, et peut alors s'appuyer sur des repères de progressivité ;
- situer et se situer dans un parcours : l'évalué participe autant à l'acte évaluatif que l'évaluateur. Apprendre c'est aussi savoir (avoir conscience de) ce qu'on a appris, en connaître la valeur : l'évaluation est alors formatrice.

Ces différences entre les finalités de l'évaluation induisent non seulement des actes évaluatifs et des instruments différents, mais aussi des postures professionnelles à ajuster.

Ainsi, si le curriculum de compétences permet de valider le niveau atteint avec des repères de "niveaux de fin de cycle", il privilégie des démarches actives et holistiques pour construire les compétences : conduire des projets, travailler régulièrement par situations problèmes, aller vers un moindre cloisonnement disciplinaire et intégrer les 8 compétences clés. Il invite donc à pratiquer une évaluation formatrice, que l'évalué s'approprie consciemment, à laquelle il participe, avec des feedbacks offerts autant par l'adulte que par les pairs.

Les moyens d'évaluation sont différents selon les logiques évaluatives privilégiées et mises en œuvre.

Il est nécessaire de distinguer les outils d'évaluation que nous utilisons et d'avoir conscience de leur raison d'être, de la logique évaluative qui les génère et de leurs effets :






Critère	Indicateur	Descripteur
<p>Criterion : compétition, challenge, course....</p> <p>Le critère désigne un « <i>signe qui permet de distinguer une chose, de comparer et classer, et de porter un jugement</i> ».</p>	<p>Indique, montre du doigt (Indice → <i>Indices de performance</i>) C'est ce qui indique que l'élève respecte l'exigence de la tâche [seuil d'exigence] : jugement sur la réussite ou l'échec (capable ou non capable).</p>	<p>« d – écrit » (en prenant de la distance : De → éloignement) ce que fait le sujet, observation d'où on infère la compétence (ce qui est là...) sans jugement (posture d'observation).</p>

Il ne s'agit pas de les opposer mais de mieux les articuler pour prendre en compte aussi bien les acquis de fin de cycle que les évolutions d'élèves différents de manière différenciée.

EVALUER niveau ou progression ? Quels instruments d'évaluation ou d'observation ?

Distinguer critère, indicateur, descripteur

Compétence : Produire de l'écrit

Critère choisi	Indicateurs (Seuil d'exigence en C3) sur la production	Descripteurs de progressivité de l'aspect de la compétence d'écriture : Le sujet écrivant « construit, structure la cohérence temporelle pour écrire une narration » (processus) (Dossier Accompagnement personnalisé (AP) DEGESCO – 2016 : « AP-17-C3 – FR- Chronologie »,
Capacité de.... Ecrire une narration structurée chronologiquement	Le texte est structuré chronologiquement : Utilisation des temps du passé historique (PS/Imparfait). Concordance des temps. Utilisation de connecteurs temporels adaptés	Il raconte en utilisant les temps verbaux en fonction des choix énonciatifs qu'il fait (récit au présent de narration et/ou au passé). Il utilise des marques temporelles (adverbes, connecteurs, GN prépositionnels...) adaptées et variées. 
		Il raconte en utilisant de façon adaptée les temps verbaux (relation concordante des uns avec les autres). Il établit des liens avec des marques temporelles adaptées. 
		Il raconte en utilisant les temps du passé (historique) mais relation de concordance, cohérence temporelle instables. Il établit quelques liens avec des marques temporelles simples. 
		Il raconte au présent et/ou au passé (composé) en suivant l'ordre chronologique de façon linéaire mais peu liée 
		L'élève raconte au présent et/ou au passé (composé) en juxtaposant les événements, successivement, sans liens chronologiques 

Le critère classe : L'élève est capable ou n'est pas capable	L'indicateur est ce qu'on voit dans les productions qui permet de classer les produits en fonction du seuil d'exigence : - ceux qui ont atteint l'objectif indiqué; - ceux qui n'ont pas atteint l'objectif.	Le descripteur décrit ce que fait l'élève, sans rapport à un seuil d'exigence. Il donne une information, ni plus ni moins, sur le processus d'écriture en cours. Ce processus est évolutif. Il n'est pas terminé en haut de l'échelle et peut se poursuivre au-delà L'observation, sans jugement, permet de décrire « ce qui est là » : raconter, au présent, des événements juxtaposés, c'est du récit ; même si on attend davantage de complexité, on est obligé de constater une compétence déjà là. L'élève peut se situer par rapport à une complexification progressive du processus de narration, sans jugement en bien/mal ; c'est réussi puisque c'est là. La personne n'est ni classée ni comparée aux autres, mais peut se comparer avec soi-même à différentes étapes de son parcours (« Evaluation située » : Vial).
---	--	--

- Créer des situations de contrôle nécessite l'utilisation de critères et indicateurs, une interprétation critériée, et des jugements ponctuels, isolés à un instant T. Des critères d'évaluation spécifiques sont définis pour chaque matière et chaque domaine, indiquant le "niveau" atteint.
- Baliser un cheminement, un parcours d'apprentissage (rôle d'accompagnement formatif, de régulation des apprentissages), "évaluer pour apprendre", nécessite des instruments d'observation évolutifs, des « descripteurs » présentant les « degrés » d'évolution.
- Installer des situations « d'observation formatrice » implique des supports, des interprétations, des feed back mutuels, et l'élaboration de parcours évolutifs différenciés et personnalisés. En outre, les performances d'élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques (dyslexie, dyspraxie, ...) sont évaluées de manière différenciée.

Le niveau le plus élevé englobe toujours les compétences décrites aux niveaux inférieurs.

NIVEAU	+	++	+++	++++	+++++
DOMAINES D'APPRENTISSAGE	Les objectifs d'apprentissage sont très peu développés	Quelques objectifs d'apprentissage sont développés	Les objectifs d'apprentissage sont partiellement atteints	Les objectifs d'apprentissage sont presque atteints	Les objectifs d'apprentissage sont pleinement atteints
	L'élève...	L'élève...	L'élève...	L'élève...	L'élève...
Compréhension à l'audition	a. comprend des énoncés courts, des discours brefs et des argumentations courtes ;	a. comprend les énoncés, les discours et les argumentations et repère les informations ;	a. distingue les informations importantes des informations moins importantes ;	a. distingue les informations importantes des informations moins importantes et prend note avec des mots entendus ;	a. distingue les informations importantes des informations moins importantes et prend note avec ses mots à lui tout en écoutant et en résumant ;
	b. identifie/ énonce/ restitue les faits ;	b. identifie une opinion dans un ensemble de faits ;	b. distingue les faits des opinions (différence entre l'objectivité et la subjectivité) ;	b. repère les informations implicites ;	b. distingue les informations explicites des informations implicites ;
	c. ne reproduit/rapporte que partiellement ce qu'il/elle a écouté.	c. reproduit/rapporte ce qu'il/elle a écouté.	c. interprète ce qu'il/elle a écouté.	c. interprète ce qu'il/elle a écouté et peut l'associer à une autre situation	c. interprète ce qu'il/elle a écouté et peut y faire référence dans différentes situations.
Expression orale	a. réagit et répond de manière inappropriée à ce qu'il/elle a écouté ;	a. réagit et répond parfois de manière inappropriée à ce qu'il/elle a écouté ;	a. réagit de manière adéquate à ce qu'il/elle a écouté ;	a. établit un lien avec les une autre information	a. établit des liens avec les connaissances antérieures ;
	b. s'exprime de manière incomplète dans des situations courantes ;	b. s'exprime de manière approfondie dans des situations courantes ;	b. s'exprime avec aisance, clairement et de manière précise en utilisant un langage standard ;	b. s'exprime avec aisance, clairement et de manière précise et approfondie en utilisant un langage standard ;	b. s'exprime avec aisance, clairement et de manière précise et approfondie dans le langage standard en adaptant son discours à la situation ;

	c. rencontre des difficultés pour formuler sa propre opinion dans une conversation ;	c. utilise des règles basiques de la conversation, formule ses propres opinions à l'aide d'arguments simples ;	c. applique de manière appropriée les règles générales de la conversation, formule ses propres opinions et réfléchit aux opinions des autres ;	c. applique de manière appropriée les règles générales de la conversation, formule ses propres opinions en les justifiant à l'aide de détails et d'exemples cohérents	c. applique de manière appropriée les règles générales de la conversation, formule ses propres opinions en les justifiant à l'aide de détails et d'exemples cohérents et en tirant la conclusion qui convient ;
	d. a besoin de lire un texte dans sa totalité lorsqu'il fait une présentation ;	d. présente un sujet, en suivant les points dans un ordre logique, en employant une terminologie limitée et une structure grammaticale floue ;	d. présente un sujet en suivant les points dans un ordre logique et en employant une terminologie appropriée et des structures grammaticales correctes ;	d. présente un sujet en suivant les points dans un ordre logique, en employant la terminologie et les structures grammaticales et les expressions du visage appropriées ;	d. présente un sujet en suivant les points dans un ordre logique, en employant la terminologie et les structures grammaticales appropriées et avec l'intonation et les expressions du visage appropriées ;
	e. joue un rôle très simple avec un texte réduit uniquement.	e. joue un rôle en s'appuyant sur une aide.	e. joue différents rôles dans un groupe en employant le langage correspondant.	e. joue différents rôles, improvise dans des situations et perspectives diverses avec les expressions corporelles appropriées.	e. joue différents rôles, improvise dans des situations et perspectives diverses avec l'intonation et les expressions corporelles appropriées.
Compréhension à la lecture	a. ne lit pas avec aisance et se trompe ;	a. lit avec aisance, bien qu'il/elle fasse des erreurs ;	a. lit avec aisance, suit la structure des phrases avec une intonation appropriée ;	a. anticipe la continuité du texte sans justification ;	a. anticipe la continuité du texte en argumentant à l'aide d'indices.

		b. a besoin d'explications pour comprendre ce qu'il/elle lit ;	b. lit et comprend différents genres de textes présentés sous différents formats ;	b. recherche des informations sur un sujet donné de manière autonome dans une source écrite et établit des liens entre elles ;	b. recherche des informations sur un sujet donné de manière autonome dans différentes sources écrites et établit des liens entre elles ;
	c. n'arrive pas par lui-même/elle-même à repérer les informations essentielles ;	c. a parfois besoin d'aide et de plus de temps pour repérer les informations essentielles ;	c. comprend le sens du texte de manière à pouvoir sélectionner les informations essentielles ;	c. comprend le sens du texte de manière à pouvoir distinguer les informations essentielles des informations secondaires	c. comprend le sens implicite d'un texte ;
	d. interprète le texte de façon partielle ;	d. interprète le texte de manière simplifiée ;	d. interprète le texte et peut rendre son sens ;	d. explique le sens du texte tout en exprimant sa propre opinion ;	d. explique le sens du texte tout en exprimant différentes opinions ;
	e. reconnaît différents genres de textes- littéraire et non- littéraire, narration continue et discontinue ;	e. identifie les différents types de texte en les catégorisant – littéraire et non-littéraire, narration continue et discontinue ;	e. compare différents genres de textes – littéraire et non-littéraire, narration continue et discontinue.	e. compare différents genres de textes – littéraire et non-littéraire, narration continue et discontinue de manière hétéronome.	e. utilise de manière autonome différents genres de texte pour ses besoins personnels ;
	f. applique un style de lecture imposé en fonction de la finalité et de la situation dans le contexte de la classe	f. à la demande, adapte son style de lecture en fonction de la finalité et de la situation dans le contexte de la classe.	f. adapte son style de lecture en fonction de la finalité et de la situation dans le contexte de la classe.	f. adapte son style de lecture en fonction de ses finalités propres (lecture cursive).	f. adapte son style de lecture en fonction de la finalité et de la situation lorsqu'il s'adresse à un public particulier.
Expression écrite	a. peine à rédiger un texte lisible, de façon fluide et soignée, et a besoin de l'aide d'un logiciel de traitement de texte ;	a. rédige un texte lisible, mais son écriture n'est pas très soignée ; présente des textes sans avoir organisé leur structure ; a occasionnellement	a. a une écriture fluide et lisible, présente les textes de manière lisible et recourt aux outils informatiques ;	a. a une écriture fluide et lisible, présente les textes de manière claire et structurée et recourt aux outils informatiques ;	a. a une écriture fluide et lisible ; présente les textes de manière claire et structurée et recourt aux outils informatiques de manière très autonome pour

		besoin de l'aide d'un logiciel de traitement de texte ;			agrémenter sa production
	b. n'est pas sûr(e) de son utilisation des règles orthographiques, corrige ses erreurs avec une aide et a besoin de plus de temps pour terminer ses tâches ;	b. commet quelques erreurs orthographiques et les corrige en suivant les conseils donnés, dans un temps correct pour réaliser ce travail écrit ;	b. utilise une orthographe satisfaisante, dans un espace de temps correct pour la réalisation de cette tâche ; recourt à un ensemble d'outils pour apporter des corrections ; respecte les règles de ponctuation ;	b. utilise une orthographe performante, dans un espace de temps correct pour la réalisation de cette tâche ; recourt à un ensemble d'outils pour apporter des corrections ; respecte les règles de ponctuation ;	b. utilise l'orthographe, de manière sûre, dans un espace de temps correct pour la réalisation de cette tâche ; respecte systématiquement les règles orthographiques ; recourt à un ensemble d'outils pour apporter des corrections ; respecte les règles de ponctuation.
	c. a besoin d'instructions claires sur la manière de structurer le texte ;	c. organise le texte sur base d'une structure simple ;	c. organise le texte en choisissant parmi plusieurs structures, la plus adéquate ;	c. crée une structure et le schéma du texte ;	c. planifie sa rédaction à l'aide de diverses méthodes pour la première ébauche : prise de notes, schéma de pensée, etc. ;
	d. ne rédige pas toujours des textes compréhensibles pour le public cible, emploie un vocabulaire élémentaire, recourt peu aux figures de style, emploie un seul temps pour la narration et une seule perspective ;	d. rédige des textes compréhensibles pour le public cible, emploie un vocabulaire élémentaire, recourt à une ou deux figures de style, emploie un seul temps pour la narration et une seule perspective ;	d. rédige un texte compréhensible pour le public cible en appliquant le format spécifié, en employant des figures de style appropriées et le bon temps de la narration ;	d. rédige de manière claire pour le public cible, dans différents formats de texte, en employant des figures de style, en observant correctement le temps de la narration et la perspective narrative ;	d. rédige des textes clairs destinés à des publics divers, avec des formats appropriés, en utilisant une variété de figures de style ; choisit de manière indépendante le temps de la narration et la perspective narrative qui conviennent ;

	e. a besoin d'aide pour vérifier le choix des mots, la structure des phrases et du contenu, le contenu global du texte et l'orthographe.	e. vérifie les textes en suivant des directives orales et écrites relatives à leur correction, notamment en ce qui concerne le choix des mots, la structure des phrases, l'emploi des temps, la structure du contenu et le contenu global, ainsi que l'orthographe. A systématiquement besoin d'aide pour obtenir les effets recherchés.	e. vérifie les textes de manière autonome en veillant au choix des mots, à la structure des phrases, au temps, à la structure du contenu et au contenu global du texte, ainsi qu'à l'orthographe ; a encore besoin d'aide pour obtenir les effets recherchés.	e. vérifie les textes de manière autonome en tenant compte des instructions délivrées par écrit (grille) : le choix des mots, la structure des phrases, les temps, la structure du contenu et le contenu global, les effets recherchés et l'orthographe.	e. vérifie les textes de manière autonome en tenant compte des instructions délivrées oralement et par écrit : le choix des mots, la structure des phrases, les modes et temps, la structure du contenu et le contenu global, les effets recherchés et l'orthographe.
Acquisition linguistique	À rédiger par chaque inspecteur du primaire.	À rédiger par chaque inspecteur du primaire.	À rédiger par chaque inspecteur du primaire.	À rédiger par chaque inspecteur du primaire.	À rédiger par chaque inspecteur du primaire.

6. Bibliographie

- ALLAL L. (2002). *Acquisition et évaluation des compétences en situation scolaire*. De Boeck
- ALLAL L. MOTTIER-LOPEZ L.(2007). *Régulation des apprentissages en situation scolaire et formation*. De Boeck
- BUCHETON D. avec la collaboration de ALEXANDRE D. JURADO M. (2014). *Refonder l'enseignement de l'écriture. Vers des gestes professionnels mieux ajustés du primaire au lycée*. Retz
- CECRL (2001). *Un cadre européen commun de références des langues. Apprendre. Enseigner. Evaluer*. Didier
- CECR : volume complémentaire (2021). Conseil de l'Europe. www.coe.int/lang-cecr
- DEVELAY M. (2015). *D'un programme de connaissances à un curriculum de compétences*. De Boeck
(2023). *Les compétences de vie en classe*. De Boeck
- DOLZ J. SCNEUWLY B. (2016) Pour un enseignement de l'oral à l'école : initiation aux genres formels. ESF
- GOIGOUX R. CEBE S. (2011). *Apprendre à lire à l'école*. Retz
- GOIGOUX R. POLLET M.C. (2011). *Aspects didactiques de la lecture, de la maternelle à l'université*. Presses universitaires de Namur
- GOIGOUX R. (2003) « Planification didactique et méthodes d'enseignement de la lecture », note de synthèse réalisée à la demande du conseil scientifique de la Conférence de consensus sur l'enseignement de la lecture organisée par le Ministère de la Recherche (P.I.R.E.F), <http://www.bienlire.education.fr/01-actualite/document/goigoux.pdf>
- JORRO A. (2000). *L'enseignant et l'évaluation : des gestes évaluatifs en question*. De boeck
(2019). *L'évaluation, levier pour l'enseignement et la formation*. De Boeck
- KERBRAT-ORECCHIONI C. (1990). *Les interactions verbales*. Paris Colin
(2005). *Le discours en interaction*. Paris Colin
- Repères, *recherches en didactique du français langue maternelle*, n°17, 1998. L'oral pour apprendre, sous la direction de Françoise Gadet, Catherine le Cunff et Gilbert Turco. pp. 241-252.
DOI : <https://doi.org/10.3406/reper.1998.2261>
www.persee.fr/doc/reper_1157-1330_1998_num_17_1_2261
- MORIN E. (1990) *Sept savoirs nécessaires à l'éducation*. UNESCO. EPD.99/ws/3, EPD.99/ws/4
(1999) Paris Seuil. ISBN 978-2-02-041964-2 (lire en ligne)
- MOTTIER-LOPEZ. FIGARI G. (2012). *Modélisations de l'évaluation en éducation. Questionnements épistémologiques*. De Boeck.
- TAUVERON C. (2002) *Lire la littérature à l'école: Pourquoi et comment conduire cet apprentissage spécifique? De la GS au CM*. Hatier
- TISSET C. (2006). *Observer manipuler, enseigner la langue*. Hachette Education.
- VIAL M. (2012). *Se repérer dans les modèles d'évaluation. Méthodes – Dispositifs – Outils*. De Boeck
- Repères, *recherches en didactique du français langue maternelle*, n°17, 1998. L'oral pour apprendre, sous la direction de Françoise Gadet, Catherine le Cunff et Gilbert Turco. pp. 241-252.
DOI : <https://doi.org/10.3406/reper.1998.2261>
www.persee.fr/doc/reper_1157-1330_1998_num_17_1_2261
- Repères (Dir Dupont P. Grandaty M. Plane S.) (2016) *L'oral à l'école : qu'apprend-on et comment ?* INRP

7. Annexes

7.1. Schéma : Philosophie du programme



C'est un changement de perspective : l'apprenant qui apprend à l'école développe certes des compétences disciplinaires mais également celles qui servent à la formation tout au long de la vie, les compétences-clés européennes.

7.2. La situation-problème : un dispositif pour une pédagogie activant les compétences de l'apprenant

L'apprentissage du français, qu'il se déploie sous une forme orale ou écrite s'ancre dans des situations-problèmes fondatrices qui vont mobiliser l'apprenant dans la découverte et la construction de ressources langagières, de nouveaux schèmes dans une démarche spiralaire. Rendre l'élève actif dans ses apprentissages est nécessaire mais il s'agit d'une activité mentale, qui ne se réduit ni à des exercices ni à de l'activisme. Pour permettre de réaliser des opérations mentales, il est préférable de « faire agir » le sujet en situation d'apprentissage à partir d'activités suffisamment complexes pour l'amener à progresser tout en restant accessibles. C'est la Zone Proximale de Développement dans laquelle l'élève est capable de réaliser une tâche étayée par l'aide d'un adulte, d'un support...

« *Toute leçon doit être une réponse à une question* » : la situation-problème s'écarte de la pédagogie de réponse qui donne des explications toutes faites à des questions que l'apprenant ne s'est pas posées. Quand il s'agit d'apprendre, l'important n'est pas tant ce que l'enfant produit mais les acquisitions, l'évolution spiralaire (et non linéaire) et les compétences activées dans la situation que ce processus lui a permis de développer.

C'est un dispositif où l'apprentissage s'effectue dans et par la résolution du problème. L'apprenant, en effectuant une activité, s'affronte à un obstacle qui l'oblige à chercher, à découvrir de nouvelles ressources afin d'apprendre à les utiliser.

L'obstacle à franchir est choisi en fonction de la progression cognitive visée, mais la situation reste souple : elle rend possible un traitement personnalisé. Le dépassement de l'obstacle constitue un palier dans le développement cognitif de l'élève.

Au fil d'opportunités d'apprentissage propices, « *la personne compétente se donne le « pouvoir d'agir » parce qu'elle dispose de connaissances et de l'expérience de situations dans lesquelles il convient d'agir, et que, de surcroît, elle se montre capable de juger de la pertinence de son action.* » (Michel DEVELAY)

7.3. La démarche de projet et l'intégration des compétences clés

Un projet permet l'activité coordonnée d'un groupe restreint d'élèves s'adonnant méthodiquement à l'exécution d'un travail formant une globalité où l'autonomie des élèves est respectée. Ils ont ainsi la possibilité d'élaborer un projet en commun et de l'exécuter en se partageant la tâche. Dans ce type de pédagogie, les élèves conçoivent un projet qui les intéresse et c'est en le réalisant qu'ils mobilisent les contenus dont ils ont besoin pour réaliser leur projet. L'enseignant doit cependant veiller à ce que l'ensemble des projets réalisés permette d'apprendre effectivement des éléments du programme. L'enseignant doit proposer des projets auxquels les élèves n'ont éventuellement pas pensé et qui permettent d'étudier tel ou tel contenu non encore abordé (François RAYNAL & Alain RIEUNIER).

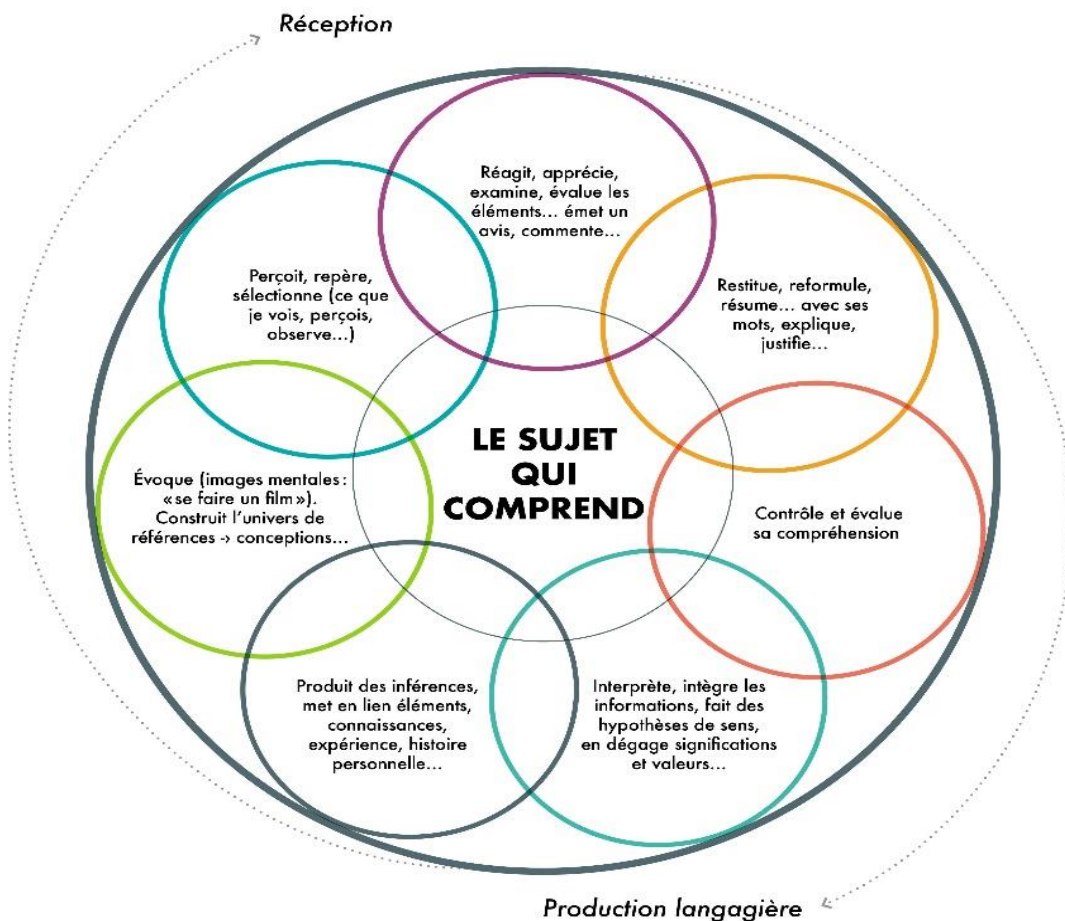
La démarche de projet confronte les élèves à de vrais problèmes, elle permet de mobiliser des ressources variées en situation complexe et s'inscrit totalement dans le travail par compétences. Ces projets, courts ou longs, doivent s'appuyer :

- sur des situations problèmes qui enclenchent des obstacles à franchir destinés à déstabiliser les routines et savoirs déjà-là pour déclencher le besoin d'apprentissage nouveau ;
- sur des espaces de dialogue et de coopération où peuvent se développer l'autonomie et les compétences civiques et sociales.

Le projet crée les conditions pour déstabiliser les résistances aux savoirs nouveaux et les conceptions erronées (Olivier HOUDÉ) dans les interactions qui installent des espaces où les élèves ont la possibilité de dire, redire, reformuler, questionner, confronter... dans leur diversité et leurs différences. La démarche de projet crée des dynamiques de coopération, favorise une plus grande implication des élèves, développe la citoyenneté, la solidarité, l'autonomie et l'esprit critique. De par son approche holistique et interdisciplinaire, elle est un levier efficace pour l'intégration des 8 compétences clés dans les apprentissages.

7.4. La compétence de compréhension du langage écrit/oral

Depuis les années 80, les recherches sur la compréhension et l'acte de lecture (les théories de la réception) ainsi que les recherches en neurosciences et sciences cognitives sur le fonctionnement du cerveau ont éclairé le concept de « compréhension ».



Pour comprendre, consciemment ou non, nous repérons, nous trions des indices qui nous paraissent pertinents et les interprétons. Nous construisons des images mentales en effectuant des liens avec nos connaissances. Nous élaborons des liens, logiques, analogiques, des inférences qui nous permettent de comprendre phénomène, objet, situation, fait observé.

7.5. La différenciation des apprentissages et de l'évaluation

Les pratiques de différenciation sont anciennes : Célestin FREINET les a mises en œuvre et elles ont été théorisées par Louis LEGRAND comme « un effort de diversification méthodologique susceptible de répondre à la diversité des élèves ». Conçues comme des démarches qui consistent à varier les moyens, les dispositifs et les méthodes, pour amener les élèves à développer leur potentiel selon les attendus annuels visés dans les programmes, elles tiennent compte de l'hétérogénéité des classes ainsi que de la diversité des modes et des besoins d'apprentissage des élèves. L'évaluation s'inscrit dans le parcours d'apprentissage de l'élève à la fois pour rendre compte de ses acquis, le situer et lui permettre de se situer. Dans ce cas, l'évaluation sert à certifier les acquis de l'apprentissage et sera synthétisée dans le carnet scolaire des élèves.

Cependant, il demeure essentiel d'effectuer des évaluations/appréciations pour les apprentissages. Dans ce cas, l'évaluation sert à aider l'élève à progresser. Le maître adopte une posture qui favorise le développement de compétences constituée dans une pratique différenciée, fondée sur une observation vigilante et ciblée des démarches des élèves. L'observation formative, le travail métacognitif, le travail à partir des erreurs des élèves, des feedbacks... toutes ces pratiques soutiennent cette évaluation pour les apprentissages.

Si évaluer consiste à apprécier la valeur du travail d'un individu, on oublie que nous sommes tous différents. L'enseignement et l'évaluation ne peuvent donc pas être uniformes face à des élèves qui ne le sont pas. Cette attention à la personne favorise l'implication active de l'élève qui agit et se transforme dans l'apprentissage. Cependant, il ne s'agit pas de différencier les objectifs d'apprentissage. Contrairement à ce que l'on entend souvent, la différenciation n'entraîne pas un nivellement par le bas ; il ne s'agit pas non plus de mettre en place des situations d'évaluation « au rabais ». Au contraire, In fine la différenciation en évaluation veut favoriser pour chaque élève la démonstration du développement de ses compétences. Elle permet à tous les élèves d'atteindre les mêmes objectifs par des voies différentes. « *L'évaluation (...) constitue un préalable essentiel à la différenciation : c'est elle qui permet de construire une méthode appropriée et d'intervenir opportunément.* » (Philippe MEIRIEU). La différenciation profite à tous les élèves, qu'ils soient particulièrement doués ou en grande difficulté.

Elle permet à l'enseignant d'observer l'évolution des élèves ce qui lui permet de réguler, d'ajuster et donc de différencier en fonction des besoins de ceux-ci. Aussi, pour être optimale elle doit se révéler **continue** et **interactive** et non pas uniquement ponctuelle et rétroactive.

Elle fait appel à une variété de stratégies d'évaluation, d'instruments de mesure et d'outils de référence dont il est possible de se servir à des moments opportuns pour déterminer les besoins des élèves et ainsi mieux y répondre. Il s'agit de mixer les différentes modalités d'évaluation et d'impliquer les élèves dans le processus. Les critères d'évaluation et d'auto-évaluation peuvent être coconstruits par des regards croisés, des feedbacks entre pairs.

7.6. Critères généraux pour la validation des objectifs par matière

Niveau atteint par rapport aux objectifs d'apprentissage	Critères généraux pour la validation des objectifs par matière			
	Compréhension	Qualité, précision	Autonomie	Application
<p>+++++</p> <p>Les objectifs d'apprentissage sont pleinement atteints</p>	<p>Maîtrise de la compréhension.</p> <p>Haut niveau d'acquisition.</p> <p>Capable d'expliquer des concepts aux autres.</p>	<p>Travail précis montrant un très bon niveau de compréhension.</p>	<p>Travaille en autonomie et fait preuve de confiance en soi.</p>	<p>Met en œuvre les connaissances et compétences dans différents contextes et situations</p> <p>Capable de créer des stratégies d'apprentissage personnelles.</p>
<p>++++</p> <p>Les objectifs d'apprentissage sont presque entièrement atteints</p>	<p>Bonne compréhension des objectifs requis par le programme.</p> <p>Peu de lacunes subsistent.</p> <p>Il existe une marge de progrès dans l'acquisition de la compétence.</p>	<p>La plupart des résultats sont corrects et témoignent d'un bon niveau de compréhension.</p>	<p>Travaille de manière presque autonome; a parfois besoin d'encouragements.</p>	<p>Utilisation des connaissances et des compétences avec confiance.</p>
<p>+++</p> <p>Les objectifs d'apprentissage sont partiellement atteints</p>	<p>Compréhension partielle de la plupart des objectifs requis par le programme</p> <p>Les compétences doivent être développées et mises en pratique.</p>	<p>Les résultats sont parfois corrects. Néanmoins, la fréquence des résultats incorrects montre un niveau élémentaire de compréhension.</p>	<p>Commence à travailler en autonomie avec l'aide occasionnelle d'un adulte ou d'un autre élève.</p>	<p>Capacité à mettre en œuvre la compétence limitée aux situations simples et courantes.</p>
<p>++</p> <p>Quelques objectifs d'apprentissage sont encore atteints</p>	<p>Capable d'atteindre un nombre minimum d'objectifs requis par le programme d'études.</p> <p>Faible compréhension des concepts.</p>	<p>Résultats incorrects fréquents, généralement dus à un manque de compréhension.</p>	<p>Très dépendant de l'aide de l'adulte.</p>	<p>Difficulté à appliquer ce qui a été appris.</p>
<p>+</p> <p>Les objectifs d'apprentissage ne sont pas encore atteints</p>	<p>Difficulté à atteindre les objectifs requis par le programme.</p> <p>De sérieuses lacunes dans la maîtrise des objectifs d'apprentissage.</p>	<p>Résultats incorrects, de nombreuses erreurs dues à des lacunes en compréhension.</p>	<p>Incapable de travailler sans l'aide permanente d'un adulte.</p>	<p>Incapable d'appliquer les connaissances et les compétences à des situations courantes ou simples.</p> <p>Faible performance.</p>